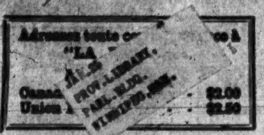
VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 DECEMBRE 1924 NUMERO 27



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

HERRIOT CHERCHE A ENRAYER LE MOUVEMENT COMMUNISTE

Les agitateurs étrangers sont reconduits à la frontière — Les instituteurs communistes resteront révoqués — Publication d'un document révélant les ordres de Moscou pour la réorganisation de la propagande communiste en France

Paris — Le gouvernement Herriot a décidé de supprimer l'agitation communiste en France qui vient de se révéler d'une façon frappante par la démonstration lors de la cérémonie Jaurès au Panthéon et à l'arrivée de l'ambassadeur Krassin de Moscou.

Le premier ministre a pris cet engagement samedi, au cours d'une séance orageuse qui a mis dans un vif relief l'intention ouvertement déclarée des communistes d'accomplir la révolution par la force.

Cependant M. Herriot a placé ce qu'il appelle l'"offensive cléricale" sur le même pied, dénonçant les deux mouvements comme hostiles à la république. "Nous combattrons de toutes nos forces, a-t-il dit, ces manifestations de violence".

L'agence soviète

La police a ouvert sa campagne contre les communistes en cernant et visitant les quartiers généraux de l'agence soviète à Bobigny, dans la banlieue est de Paris, dans l'espoir d'y trouver d'importants documents.

Un grand nombre d'agitateurs étrangers vont être expulsés et le premier groupe de cinquante a été conduit à la frontière samedi.

D'accord avec l'Angleterre

M. Herriot a eu vendredi une conversation avec M. Austin Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, en route pour la réunion du conseil de la Ligue des Nations à Rome. Recevant les reporters vendredi soir, le premier ministre leur a dit: "M. Chamberlain et moi sommes tombés d'accord sur la nécessité de mettre fin à l'agitation bolchéviste. Nous sommes obligés d'employer en France un grand nombre de travailleurs étrangers et c'est parmi eux principalement que se recrutent les éléments de désordre. Il nous faut une politique d'immigration appropriée, et nous l'aurons."

Mesures diverses

La question du péril communiste a été discutée longuement au dernier conseil du cabinet. Il a été décidé, entre autres choses, que les instituteurs communistes révoqués par le précédent gouvernement ne seraient pas réinstallés.

Une autre mesure a été la suspension, en attendant la révocation et le procès en correctionnelle, du maire communiste de Douarnenez (Finistère), accusé d'avoir résisté à la police pendant qu'il dirigeait une manifestation de grévistes avec son écharpe de maire à la ceinture.

On s'attend aussi à ce que le gouvernement impose de nouveaux règlements pour les visiteurs étrangers. Toutes les personnes ayant l'intention de séjourner en France plus de deux semaines devront réclamer, dans les 48 heures après leur arrivée, des cartes d'identité. Ils auront à fournir de nombreux détails sur eux-mêmes, l'histoire de leur famille et six exemplaires de leur photographie. Ces règlements entreront en vigueur avec le nouvel an.

L'arrivée de Léonid Krassin

Cinq mille communistes ont pris part à une manifestation organisée pour l'arrivée de Léonid Krassin, le premier ambassadeur soviétique en France, lorsque celui-ci a descendu du train à la gare du Nord, jeudi.

Lorsque le train est entré en gare, la foule remplissait toutes les rues environnantes. Des cris en faveur de la révolution et du soviétisme se sont élevés et plus de 3,000 manifestants ont suivi l'auto de l'ambassadeur, rue Lafayette.

Aux quartiers généraux communistes, il y a eu une grande manifestation et des discours ont été prononcés. Le député communiste Jacques Doriot a dit que "la révolution a enfin atteint Paris". Tout le long de la route, les manifestants ont chanté l'"Internationale".

La police a été surprise par l'importance de la manifestation qui, un moment, a menacé de déborder. Lorsque les communistes ont atteint la place Montholon, des escouades d'agents ont dispersé les manifestants, mais une partie de ces derniers a réussi à suivre l'auto jusqu'à l'ambassade.

Les ordres de Moscou

Le lendemain de l'installation de Krassin dans la vieille ambassade russe impériale comme premier ambassadeur des Soviets en France et le jour même où a été rendue publique la déclaration que les Soviets s'abstiendraient de se mêler des affaires diplomatiques de la France, la révélation était faite que des agents communistes, agissant d'après les ordres directs et officiels de Moscou, avaient commencé la réorganisation de leur propagande dans le pays, avec le but avoué d'y détruire le régime actuel. Une attention spéciale est accordée à l'agitation parmi les paysans français et à la dissolution de l'armée française.

Le document communiste d'instructions porte le titre suivant: "Détails et organisation d'un plan d'oeuvre immédiate pour la réalisation méthodique, systématique et rapide de l'action révolutionnaire sur une grande échelle et l'intensification de la propagande dans les syndicats, les usines, les magasins, les boutiques et les réunions spéciales". Des instructions semblables ont été envoyées aux communistes d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie.

La réorganisation du mouvement communiste en France, qui doit se faire du 1er décembre au 1er janvier, est basée sur un plan nouveau.

Une école spéciale pour la formation d'écrivains communistes devant travailler dans toute la France doit être établie à Paris.

Des instructions portant la date du 29 septembre recommandent d'obtenir le contrôle de la Confédération générale du Travail qui est en grande majorité anti-communiste.

Un article expose un plan d'agitation parmi les femmes, spécialement parmi les travailleuses; un autre ordonne une vaste agitation parmi les paysans de France et convoque une conférence nationale de ceux-ci en janvier.

L'article 5 dit: "Le parti entreprendra l'agitation et une vigoureuse propagande parmi les peuples opprimés par l'impérialisme français dans les colonies françaises et les organisera en vue de leur libération."

Un autre article a trait à l'organisation d'un mouvement communiste parmi les travailleurs étrangers en France.

Un plan est exposé pour établir la liaison entre les communistes d'Angleterre, de France, d'Italie et d'Allemagne.

L'organisation du mouvement français est donnée en détail, avec les noms de communistes bien connus et des chefs de différents groupes.

Situation favorable

Le document conclut: "La situation politique de la France est extrêmement favorable à la propagande communiste; le bloc des gauches n'a pas réussi à réaliser son programme. Aux yeux des travailleurs, le problème deviendra vite clair. D'un côté, il y a les capitalistes ou réformistes internationaux qui sont impuissants à sauver le régime bourgeois; de l'autre, il y a les communistes internationaux qui poursuivent avec succès la libération des peuples exploités".

La publication de ce document, coïncidant avec l'effronterie de Jacques Sadoul, rentrée en France avec le propos délibéré d'obtenir une grande revision de son procès qui servira la propagande communiste, peut causer de sérieuses difficultés à M. Herriot. Celui-ci, en reconnaissant les Soviets, avait accepté comme argent comptant leur promesse de s'abstenir de toute propagande contre le régime français existant.

Inspecteur de police assassiné

La première réponse des communistes au défi de M. Herriot a été l'assassinat de l'inspecteur de police Jean Faguet dans la banlieue de Paris, dimanche.

Herriot hué à Roubaix

Une bande de 500 communistes et royalistes ont sifflé Herriot à son arrivée à Roubaix. Onze d'entre eux ont été arrêtés.

Le premier ministre, dans son discours, a préconisé la paix intérieure, mais il n'a mentionné directement ni les catholiques ni les communistes.

Plus de 1,000 agitateurs étrangers ont été arrêtés. La plupart ont été relâchés, mais 60 ont été reconduits à la frontière. Il y avait parmi eux 43 Italiens, sept Belges, six Polonais, un Serbe, un Suisse, un Suédois et un Allemand.

Les élections municipales dans la Saskatchewan et l'Alberta

Les élections municipales ont eu lieu lundi dans les cités et les villes de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Voici les noms des maires élus dans les principales villes:

Régina, Sask. — W.-E. Mason.

Moose Jaw, Sask. — W.-W. Davidson.

Prince-Albert, Sask. — S.-J.-A. Branion.

Yorkton, Sask. — Edwin Pinkerton.

Broadview, Sask. — W.-F. Youngblood.

Swift Current, Sask. — Arthur Webber.

Edmonton, Alta—Kenneth-A. Blatchford.

Medicine Hat — Major Huckwale.

LES LAUREATS DU PRIX DAVID

Montréal — Les juges chargés de la répartition des prix de littérature accordés par le gouvernement provincial aux ouvrages les plus méritants publiés au cours de l'année ont décerné le premier prix, $1,500, à M. l'abbé Camille Roy pour son livre "A l'ombre des érables". Deux second prix ont été décernés à M. Jean Charbonneau, de Montréal, auteur de "L'Ombre dans le Miroir", $500, et M. Harry Bernard, de Saint-Hyacinthe, auteur de "L'Homme Tombé", $500. Quatre troisième prix ont aussi été accordés comme suit: MM. Francoeur et Panneton, de Montréal, auteurs de "A la Manière de...", $300; M. l'abbé Elie Auclair, de Montréal, auteur de "Histoire de Mère Marie Aurélie", $300; M. Pierre Dupuy, de Paris, auteur de "Le Mage d'Occident", $300; Millicent (Amélie Leclaire), auteur de "Campanules", $300. Enfin, un quatrième prix, de $100, a été décerné à Mlle Claire Daveluy, bibliothécaire-adjointe à la Bibliothèque Municipale, à Montréal, auteur de "Perrine et Charlot".

VOIR EN CINQUIEME PAGE:
LES JEUX DE LA "LIBERTE"

LES ELECTIONS EN ALLEMAGNE

Les partis modérés l'emportent sur les extrémistes monarchistes et communistes

Berlin — Les républicains ont triomphé aux élections de dimanche. Les extrémistes communistes et monarchistes ont perdu beaucoup de terrain et les partis modérés envoient au reichstag une députation avec plein mandat pour exécuter toutes les obligations du plan Dawes.

La victoire républicaine s'est affirmée dès le début, mais c'est aux premières heures de lundi seulement que l'on a pu en mesurer l'étendue.

Des milliers d'Allemands pauvres qui, le printemps dernier, avaient voté pour les fascistes ou les communistes dans l'espoir d'échapper à la misère, se sont détournés des agitateurs noirs et rouges pour se rallier aux républicains.

Le parti travailliste, qui est un groupe plutôt modéré, a enregistré le plus fort gain.

Le chancelier Marx, Streseman et l'amiral Von Tirpitz ont été réélus.

Les votes se répartissaient ainsi lundi à 3 h. du matin: socialistes, 3,522,000; nationalistes, 2,365,000; centristes, 1,511,000; folkistes, 1,384,000; démocrates, 1,250,000; communistes, 1,191,000; fascistes, 408,000.

Les positions des partis jusqu'à présent sont comme suit: socialistes, 126; nationalistes allemands, 125; populistes allemands, 49; centristes, 66; démocrates, 30; populistes bavarois, 18; Hitlerites, 13; communistes, 44; autres, 20.

Les Hitlerites et les communistes ont perdu de 40 à 50 pour cent de leur force dans l'ancien reichstag. Le parti du centre catholique a maintenu ses positions.

MONTREAL — Les trois derniers navires à quitter le port de Montréal cette saison sont partis mercredi avec une cargaison de grain. Il est entré dans le port de Montréal, cette année, 1,222 navires, contre 1,114 en 1923 et 1,194 en 1924.

LE PROGRAMME DE M. COOLIDGE

Le président des Etats-Unis est en faveur du tribunal de justice international

Washington—Le président Coolidge, dans le message qu'il a lu mercredi devant le Congrès, conseille aux Etats-Unis d'adhérer au tribunal de justice international. Il ajoute cependant que son pays n'est pas prêt à entrer dans la Société des Nations. M. Coolidge dit aussi que son pays ne fera remise d'aucune dette due par les pays étrangers.

Le président ajoute que le Congrès devra aussi adopter un système d'économie afin de réduire les taxes pour la prochaine année fiscale.

Au sujet de la réduction des armements et de l'abolition des guerres, le président dit: "Nous espérons avoir une autre conférence avec d'autres puissances sur cette question dès que l'application du mode actuel de paiement des réparations le permettra."

Le désarmement.

Quant au projet proposé par certains pays de convoquer une conférence européenne du désarmement, les Etats-Unis devront attendre pour connaître l'attitude des auteurs du projet.

M. Coolidge répète ensuite que son pays désire, à tout événement, garder ses coudées franches en ce qui concerne sa politique intérieure.

Le président dit au sujet du projet de législation contre les agressions qu'on devra l'étudier avec attention et sympathie.

Economie et réduction de taxe

M. Coolidge ajoute que le Congrès s'en tient au budget présenté; on pourra faire une légère réduction de taxe et discuter tout projet de réforme au sujet des taxes que le congrès désirera, pour l'année prochaine.

Le président suggère une législation qui permettra aux étrangers actuellement aux Etats-Unis de faire venir avec moins de difficulté comme immigrants des membres de leurs familles.

La navigation

Le message suggère aussi le développement de la navigation des Grands lacs à la mer par voie du Saint-Laurent, et l'amélioration des ports sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

M. Coolidge termine en disant que les Etats-Unis ont mis de côté leurs anciennes méthodes de traiter avec l'étranger par la force et la terreur.

Le Ku Klux Klan dans l'Alberta

Calgary — D'après une information fournie à la "Canadian Press" par un homme d'affaires touchant de près à l'ordre, 300 citoyens de Calgary, un certain nombre des hommes en vue, sont entrés dans la branche du Ku Klux Klan de cette ville.

Dans trois localités situées dans un rayon de 25 milles de Calgary, trois branches de l'ordre ont aussi été organisées avec 25, 24 et 23 membres respectivement. L'organisateur du Klan, un homme de Vancouver, est actuellement dans la région, se préparant à installer d'autres loges.

Les poètes de l'Ouest ne doutent de rien

Québec — Il y a des gens qui ne doutent de rien. Un individu de l'Ouest canadien a écrit au maire Samson une lettre contenant un poème qu'il suggère comme devant être mis en musique pour constituer l'hymne national canadien. Pour lui "O Canada" ne compte évidemment pas et il entend avoir fait beaucoup mieux. Il est bien probable que l'affaire en restera là.

Première vague de froid sérieuse

Le thermomètre a subitement baissé à Winnipeg, samedi soir, à 10 degrés au-dessous de zéro et se maintient autour de zéro. Il n'a pas monté plus haut que 4 degrés au-dessus de zéro dimanche et est descendu à 6 au-dessous lundi. A Lethbridge, Alta, il y a eu —18o et au Pas, Man., —33. Edmonton, Medicine Hat et Swift Current étaient les seuls points de l'Ouest, lundi, où la température n'est pas descendue au-dessous de zéro. Les villes suivantes ont enregistré: Qu'Appelle, 22; Battleford, 12; Prince-Albert, 20; Saskatoon, 15; Régina, 14; Moose Jaw, 15; Calgary, 2.

Les prévisions sont pour la continuation du froid.

Le Collège Mathieu, de Gravelbourg, Sask., qui sera bénit solennellement le jeudi 18 décembre, par S. G. Mgr l'Archevêque de Régina. Le collège, nouvellement agrandi, mesure 54 pieds de largeur par 205 pieds de longueur. Cette maison d'enseignement supérieur et secondaire est sous la direction des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée.

DE WINNIPEG A MONTREAL EN 40 HRS

Le Pacifique Canadien a inauguré jeudi un nouveau service de trains quotidiens entre Montréal, Toronto et Winnipeg par lequel la durée du trajet entre ces trois villes importantes du Dominion est considérablement réduite. Il est ainsi possible d'atteindre, de Montréal, la capitale du Manitoba en 39 heures et 45 minutes, au lieu de 47 heures et 30 minutes qu'exigeait autrefois ce trajet. De Toronto à Winnipeg, il faudra 37 heures au lieu de 41 heures et 15 minutes. Le raccordement des trains de Toronto et Montréal se fait à Sudbury, point de jonction sur la voie principale. Un autre avantage que ce nouveau service présente pour Montréal est la réduction du trajet de la métropole à Ottawa, de 3 heures à 2 heures 30. Le train de Montréal à destination de l'Ouest quitte la gare Windsor à 6 h. 15 du soir, tous les jours, arrivant à Ottawa à 8 h. 45. Le train de Toronto, quittant cette ville à 9 h. p.m., se joint au premier à Sudbury, les deux trains ne faisant ensuite plus qu'un jusqu'à Winnipeg, qui est atteint à 9 h. a.m. le surlendemain du départ.

Le train à destination de l'Est quitte Winnipeg à 7 h. p.m., passant à Fort William à 7 h. 55 a.m., à Ottawa à 11 h. a.m., et arrivera à Winnipeg à 1 h. 20 p.m., le surlendemain. A Sudbury, le train est séparé en deux sections, l'une se dirigeant vers Toronto, qu'elle atteint à 8 h. 35. Grâce à ce nouvel arrangement, les voyageurs venant de l'Est arriveront à Winnipeg de bonne heure dans la matinée et pourront affecter la journée entière à leurs affaires. Cela facilitera aussi leurs raccordements pour les points plus à l'ouest.

Le "Frontenac", de Québec, correspondra avec le nouveau train de Winnipeg à Montréal-Ouest, ce qui permettra de couvrir le trajet qui sépare la vieille capitale d'Ottawa en 7 heures et 15 minutes.

La mise en opération de ce nouveau train marque une étape remarquable dans la marche progressive du service des voyageurs du Pacifique Canadien.

Nouvelles brèves

MONTREAL — Les 14 et 15 janvier, sous les auspices du "Montreal Cat Club and Humane Society", aura lieu, à l'hôtel Windsor, une exposition de chats comprenant les angora, les persans, les chats domestiques à poil court et les chats siamois.

OTTAWA — Le commissaire John-P. Balharrie a été élu maire d'Ottawa par une majorité de 6,786 voix, la plus considérable jamais enregistrée à Ottawa.

MONTREAL — La troupe de l'Odéon, de Paris, avec son directeur Firmin Gémier, a donné à Montréal une semaine de théâtre classique français.

PORT ARTHUR, Ont. — On croit que la saison de la navigation sur les grands lacs se terminera le 12 décembre.

SAULT SAINTE-MARIE, Ont. — Il vient de se former un club de chasseurs de loups à Sault Sainte-Marie, pour débarrasser la région de ces animaux nuisibles.

COBALT, Ont. — Un incendie a détruit deux théâtres. Les pertes dépassent $40,000.

OTTAWA — Sir Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, est dans le service depuis 46 ans.

LINDSAY, Ont. — Frederick-William McGauphey a été exécuté vendredi matin pour le meurtre de sa fiancée, Béatrice Fee, commis, le 25 mai.

LONDRES — Ramsay MacDonald, ex-premier ministre, a été élu comme chef travailliste par les membres de son parti.

PARIS — Le Saint Père vient de transférer au siège de Coutances Mgr Louvard, évêque de Langres.

PARIS — Jacques Sadoul, ancien capitaine de l'armée française attaché à l'ambassade de Petrograd, condamné à mort pour trahison en 1919 par un conseil de guerre français, a été arrêté à Paris où il était rentré sur les instances des communistes.

MOSCOU — Le conseil des commissaires du peuple a publié un décret permettant la manufacture et la vente de liqueurs contenant jusqu'à 30 p. c. d'alcool, ce qui est 5 p. c. seulement au-dessous du règlement d'avant-guerre.

LA ROCHELLE — On a recueilli huit corps des membres de l'équipage du bateau finlandais "Port Caledonia", qui s'est brisé sur les récifs de la côte. On a perdu tout espoir de sauver les autres.

PARIS — Les correspondants de journaux des anciens pays ennemis, exclus de la tribune de la presse, à la Chambre et au Sénat, depuis août 1914, pourront y reprendre leurs places après le 1er de l'an.

LONDRES — M. Cosgrave, président de l'Etat Libre d'Irlande, est parti pour le sud de la France. Il est en convalescence.

LE CAIRE — A la suite de la récente mutinerie du bataillon soudanais à Khartoum, quatre officiers ont été condamnés à mort. Trois ont été fusillés et le quatrième a eu sa sentence commuée en quinze ans de prison.

Sérieuse tempête à Port Nelson

Prince-Albert — D'après une dépêche reçue à la police montée du détachement de Port Nelson, une grosse tempête a eu lieu à cet endroit le 1er novembre. L'appareil de télégraphie sans fil a été mis hors d'usage, d'où le retard dans la transmission de la nouvelle.

Tous les bateaux qui se trouvaient dans le port ont été détruits à l'exception d'un seul. Les quais du chemin de fer de la Baie d'Hudson ont été très endommagés, mais il n'y a pas eu de perte de vie.

Le revenu des liqueurs au Manitoba

En se basant sur le volume d'affaires qu'elle fait actuellement, la commission des liqueurs du Manitoba paye au gouvernement fédéral en droits d'accise, de douane et en taxe de vente, chaque année, à peu près $150,000 de plus que le subside annuel reçu par la province du même gouvernement. La commission des liqueurs du Manitoba a ajouté $1,863,536 aux recettes du trésor fédéral, ce qui représente 40 pour cent du prix des liqueurs vendues dans les douze mois qui ont suivi l'ouverture des magasins de la Commission, le 20 septembre 1923.

L'OUEST EXPOSE SON PLAIDOYER

L'appel contre le verdict de la Commission des chemins de fer à Ottawa

Ottawa — La cause de l'appel des provinces de l'Ouest contre le verdict de la Commission des Chemins de fer au sujet de l'entente de la Passe du Nod de Corbeau a commencé au milieu des membres du Cabinet et des avocats des prairies. Le premier ministre, les honorables Ernest Lapointe, Jacques Bureau, W.-R. Motherwell, Raoul Dandurand, F.-J. MacMurray, J.-A. Cardin, Charles Murphy, Charles Stewart, A.-B. Copp, H.-B. McGiverin, James Murdock, etc., assistaient à la réunion du Cabinet.

M. H.-J. Symington a prononcé le discours le plus solide contre la décision de la Commission des chemins de fer. Le parlement du Canada, dit-il, est le maître de cette situation. C'est lui qui a adopté le projet d'entente de la Passe et c'est lui seul qui a le droit de la rescinder. "Depuis quand, a-t-il demandé, la Commission des chemins de fer est-elle au-dessus du gouvernement et représente-t-elle le roi d'Angleterre? Si l'on concède cette prérogative à la Commission, je n'ai plus qu'à me taire."

En de nombreuses circonstances la Commission a d'ailleurs accepté cette suprématie du parlement; elle n'a jamais cherché, avant cette occasion, de s'arroger l'autorité suprême. Le parlement a le droit de fixer les taux de transport maxima. Le fait pour le parlement de former un corps ayant juridiction sur ces taux n'enlève pas du tout le contrôle de ces mêmes taux aux Chambres.

Le premier ministre Greenfield, de l'Alberta, déclare que l'abolition de l'entente de la Passe a causé un tort considérable aux provinces de l'Ouest et il espère que l'on n'ajoutera pas cette nouvelle cause de réclamations aux arguments des fermiers. Il a cependant confiance dans l'esprit de justice du gouvernement.

Le capitaine Shaw, de Calgary, a surtout insisté sur les malheureuses répercussions de la disparition de l'entente sur les cultivateurs des prairies. L'hon. Finn, de la Nouvelle-Ecosse, croit que le gouvernement devrait nommer une commission pour reviser la liste complète des taux de transport et il ajoute que seule la Cour Suprême peut se prononcer sur la légalité de cette question.

Le Cabinet a aussi entendu les représentants des compagnies de chemins de fer, Mtres Tilley, de Toronto, et Eugène Lafleur, de Montréal.

LA POPULATION DU PAYS MONTE

Elle a augmenté de 438,257 habitants depuis 1921

Ottawa — La population du Canada s'est accrue de près d'un demi-million depuis le dernier recensement de 1921. Le relevé établi par le bureau fédéral de la statistique accuse une augmentation dans toutes les provinces, sauf l'île du Prince-Edouard, où il y a baisse de 900. Il y a également diminution de 600 dans la population du Yukon.

Voici le tableau comparé des chiffres de 1924 et de 1921 par province et par territoire:

	1924	1921
Ile du P.-Edouard	87,700	88,615
Nouvelle-Ecosse ..	533,000	523,837
N.-Brunswick	399,400	387,876
Québec	2,480,000	2,361,199
Ontario	3,062,000	2,933,662
Manitoba	647,000	610,118
Saskatchewan ...	815,000	757,510
Alberta	637,000	588,454
Col.-Anglaise	553,000	524,582
Yukon	3,550	4,157
Territ. Nord-Ouest	8,490	7,988

La population totale du Canada en 1924 est de 9,226,740, en comparaison de 8,788,483 en 1921. L'augmentation présumée est par conséquent de 438,257 habitants.

Arrangement final au sujet des terres à bois de pulpe

Ottawa — A la suite de modifications importantes dans les conditions posées à l'octroi des terres de bois de pulpe à J.-D. McArthur, un arrangement final est intervenu entre les gouvernements fédéral et provincial et les parties concernées.

ECHOS D'EUROPE

Grande manifestation catholique à Quimper

Quimper — Une grande manifestation des catholiques contre le retour de la campagne anticléricale du gouvernement Herriot réunissait à Quimper, dimanche, dix mille Bretons en costume national. Mgr Duparc, l'un des orateurs, a déclaré: "Quand la loi divine est en conflit avec les lois humaines, c'est à la loi divine que nous devons obéissance".

Une autre manifestation a eu lieu en même temps, dans une autre partie de la ville, organisée par les radicaux et les socialistes.

[illegible] talie Puccini

Bruxelles — L'illustre compositeur italien Giacomo Puccini est décédé à Bruxelles où il était venu subir un traitement au radium pour une excroissance à la gorge. Ses forces déclinèrent graduellement et le coeur ne put supporter l'infection qui le gagnait.

Lorsque la mort vint, son fils et sa fille étaient à son chevet. Son épouse était retenue à Milan par la maladie.

L'ambassadeur italien s'est chargé des funérailles. Le gouvernement italien a demandé que les funérailles soient faites aux frais de l'Etat.

Puccini naquit à Lucques en 1858. Il est l'auteur de la "Vie de Bohème", de "La Tosca", de "Madame Butterfly" et de "Manon Lescaut". Son dernier opéra "Turandot" devait être représenté pour la première fois prochainement, à la "Scala" de Milan.

Le prince Victor offre à l'Etat la maison natale de Napoléon Ier

Paris — La succession de Napoléon III, qui était particulièrement embrouillée, donna lieu, on le sait, à de nombreux et interminables procès entre la veuve de l'empereur et l'Etat français. Des contestations s'élevaient encore lorsque le prince Victor devint héritier, à la mort de l'impératrice.

Depuis, le prince et l'Etat entrèrent en conciliation. Et c'est ainsi, à la suite d'un arrangement conclu il y a quelques mois, que le glaive d'honneur offert au Premier Consul et une admirable pendule de Clodion, qui provenaient des collections personnelles de l'empereur et qui sont aujourd'hui encore au Musée des arts décoratifs, seront rendus au prince Victor.

En échange, celui-ci cède à l'Etat la maison natale de Napoléon Ier à Ajaccio.

Pas d'indice de révolution en Espagne

Paris — Il n'y a pas d'indice certain de révolution imminente en Espagne, de l'avis du comte Romanones, ex-premier ministre espagnol, d'après une déclaration faite à l'"Excelsior".

"Je ne crois pas un seul instant à une révolution en Espagne, a-t-il déclaré. L'Espagne est engagée dans une campagne difficile au Maroc, laquelle tient en suspens l'esprit de la nation. Aussi longtemps que se continuera cette période critique de guerre, personne ne peut songer à des troubles qui rendraient plus difficile la tâche de nos soldats en Afrique."

Le gouvernement égyptien accepte les conditions de l'Angleterre

Le Caire — Le gouvernement égyptien a accepté les termes posés par la Grande-Bretagne relativement au Soudan et à la protection des étrangers en Egypte.

L'Egypte consent à respecter les pouvoirs et les privilèges des conseillers financiers et judiciaires dont les bureaux seront autonomes. L'Egypte respectera également le status de la section européenne du département de la sécurité publique et acceptera les recommandations de son directeur général en ce qui regarde les questions qui concernent les étrangers.

On ne signale aucun incident nouveau et tout semble devoir rentrer rapidement dans l'ordre.

L'évacuation de Cologne

Berlin — Le ministre des affaires étrangères fait connaître que le gouvernement allemand ne doute pas que l'évacuation de la zone de Cologne par les alliés aura lieu le 10 janvier prochain, conformément à la section 429 du traité de Versailles. Les Alliés ne pourraient trouver une excuse pour rester à Cologne que si l'Allemagne n'avait pas rempli ses obligations.

Le gouvernement allemand ne prévoit aucune complication dans l'évacuation et prétend que les Alliés rempliront les obligations du traité, si les Allemands remplissent les leurs.

Le général Sarrail nommé haut commissaire en Syrie

Paris — Le général Sarrail est nommé haut commissaire en Syrie en remplacement du général Weygand rappelé et maintenu au conseil supérieur de la guerre. Il dirigera le centre des hautes études militaires.

En raison de ses éminents services rendus en Syrie, le général Weygand sera prochainement élevé à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur.

Le français et l'allemand en Alsace

Paris — "On ne peut pas demander à la France d'aider au développement de la langue allemande en Alsace-Lorraine", a déclaré le premier ministre Herriot en Chambre des députés, en réponse au député socialiste M. Peirotes, maire de Strasbourg, et à M. l'abbé Muller, député du Bas-Rhin, qui demandaient que les écoles alsaciennes soient entièrement bilingues.

Le premier ministre, soutenu d'ailleurs par la Chambre, a demandé la continuation du système actuel. On enseigne l'allemand dans les écoles d'Alsace de trois à quatre heures par semaine, et l'enseignement religieux, qui se donne trois ou quatre heures par semaine, peut être fait en langue allemande.

"Au lieu d'aider au développement de la langue allemande, a dit le premier ministre, nous devons, au contraire, faire tout ce qui est possible pour l'expansion de la langue française".

Au cours de la discussion, M. l'abbé Muller a dit: "Lorsque nous étions sous le régime allemand, nous avons défendu de toutes nos forces notre droit à continuer à parler français. Maintenant, nous revendiquons ce droit pour l'allemand, qui est une langue populaire en Alsace. Le dialecte alsacien dérive lui-même de l'allemand."

Le départ silencieux des aéroplanes

Londres — Le problème de faire cesser le bruit excessif dans les envolées d'aéroplanes a été pratiquement résolu par suite d'expériences faites ici depuis quelque temps, d'après le "Daily Express".

Une nouvelle invention, dit le journal permet aux gaz de s'échapper sans bruit du moteur, et cela sans nuire à la vitesse ni au pouvoir de s'élever de la machine. On a également inventé une hélice silencieuse par un ingénieux arrangement des engrenages du moteur.

Honorable... mais canaille

Sait-on que l'Assemblée législative de France supprima le mot "honorable" du vocable parlementaire, en octobre 1791?

Ce mot avait été introduit dans les habitudes de la Constituante par les avocats, qui ont l'habitude de désigner ainsi leurs adversaires.

Dans la séance de la Législature du 5 octobre, un député demanda qu'on supprimât dans les procès-verbaux les expressions "honorable membre", parce que, dit-il, cela supposerait que tous les membres de l'Assemblée ne sont pas également estimables.

L'assemblée décréta cette suppression, mais l'usage fut plus fort que le décret et le mot survécut dans toutes les discussions; il a persisté jusqu'à aujourd'hui, et Thiers, descendant de la tribune, disait un jour, parlant d'un député qu'il avait combattu:

— "Je l'ai traité d'"honorable", mais c'est une franche canaille tout de même."

La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau; elle lui donne de la force et du relief. — La Bruyère.

Routes aériennes

Les Etats-Unis ont créé des routes aériennes éclairées la nuit entre New-York et San Francisco.

La zone qui s'étend de Chicago à Cheyenne est la première route aérienne régulièrement éclairée. On a pour cela installé plus de 300 phares à acétylène de 5,000 bougies chacun et placés de 3 kilomètres en 5 kilomètres. Tous les 40 kilomètres, on a disposé des phares tournants (34 en tout) de sept millions de bougies chacun; enfin, à Chicago, Iowa City, Omaha, North Platte et Cheyenne, se trouvent des phares tournants de 500 millions de bougies chacun et distants d'environ 400 kilomètres. Au cours des quinze premiers jours de juillet, 80,400 milles ont été couverts, dont 26,500 de nuit, et pas un service n'a fait défaut, en dépit de troubles atmosphériques quelquefois violents.

En classe, les petites mariées!

Aux Etats-Unis, les mariages de jeunes filles de quinze ans sont si nombreux que l'inspecteur général de l'enseignement, M. William Bodine, veut renvoyer en classe toutes les jeunes mariées qui n'ont pas atteint seize ans. Et les maris de ces jeunes femmes seront responsables de l'assiduité scolaire de leurs épouses. M. Bodine vient de prononcer une allocution indignée contre les pasteurs qui, pour quelques dollars, a-t-il dit, sanctifient l'union de jeunes hommes avec des fillettes encore en âge de jouer à la poupée.

Rien qu'à Chicago, 80 jeunes mariées de quinze ans ont été renvoyées en classe.

Revue Bleue

Fondée en 1863 — Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois — Sommaire du 1er novembre

"Ronsard", par Arthur Chuquet, membre de l'Institut.

"L'Allemagne paiera-t-elle les transferts?", par Jean Lescure, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

"Tite Live à Fez?", par Louis Mercier.

"Portraits d'hommes d'Etat étrangers: M. Nicolas Politis", par René Puaux.

"La messe" (nouvelle), par Louis Blaison.

"La belle défense de la langue française au Canada", par A. Lugan.

"Les inscriptions des Catacombes de Paris", par Jean Vallery-Radot.

"L'avenir de la culture classique aux Etats-Unis", par Jean Malye.

"La politique étrangère: L'affaire de Mossoul et la politique asiatique de l'Angleterre", par L. Lumont-Wilden.

Le théâtre: "Isabeau" à l'Odéon et "Croquemitaine" à la Comédie-Française", par Gaston Rageot.

La poésie: "Quatre poètes: MM Ernest Raynaud, Charles Derennes, Ernest Prévost, Henri Allorge", par André Dumas.

"A travers les revues étrangères", par Gaston Choisy.

Les livres nouveaux.

Bulletin maritime.

Abonnements: "Revue Bleue" (seule). Etranger: six mois, 30 francs; un an, 55 francs.

"Revue Bleue" et "Revue Scientifique" (réunis). Etranger: six mois: 55 francs; un an, 100 francs.

Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VIIe).

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 DECEMBRE 1924 NUMERO 27

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.

Étienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale, comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature.

Henri BOURASSA.

ARMES DE DEFENSE

Au cours d'un article comme il sait en faire, M. Omer Héroux, rédacteur au *Devoir*, écrit les paroles suivantes, en marge de la visite de M. Bourassa à Saint-Boniface et à Winnipeg:

"M. Bourassa a rappelé à ses auditeurs de langue anglaise ces salutaires vérités et beaucoup d'autres.

"On peut espérer que, tôt ou tard, elles produisent leur effet, mais, en attendant, la minorité franco-catholique devra lutter et se défendre. Elle le devra toujours, même si un jour ou l'autre tombent les lois hostiles, car elle aura toujours à faire face à la difficile situation d'un pays mixte et aux causes de faiblesse dont toute race porte le germe."

En attendant l'heure de la liberté qui sonnera un jour, si nous savons être des hommes de coeur, *"la minorité franco-catholique du Manitoba devra lutter et se défendre"*.

S'agit-il de prendre les armes et de faire le coup de feu?

Personne n'y songe; nous n'avons pas le caractère si belliqueux. Il ne s'agit pas même de donner le coup de poing, ce que nos ancêtres ne détestaient pas en temps de fièvre électorale.

Mais les mots doivent avoir un sens; on nous parle de défense et de lutte, que faut-il faire?

D'abord nous réveiller. Grâce à Dieu, un bon nombre veillent déjà; c'est notre espérance et notre consolation. Mais plusieurs dorment encore.

Parfois, au cours des nuits, on rêve de combats glorieux; de bons coups sont portés, aux applaudissements des témoins de la lutte. Eveillé en sursaut, on se rend compte qu'on vient de s'administrer une taloche douloureuse. Il ne faudrait pas faire de l'histoire ancienne pour être persuadé qu'un groupe de dormeurs viennent, au cours de leur sommeil, de s'administrer une taloche dont les traces peu glorieuses dureront au moins une année, hélas! plus longtemps, peut-être.

Rester les yeux ouverts et marcher deux ou trois blocs une fois l'année pour marquer un bulletin de vote, est-ce vraiment si difficile?

Pas de sang à verser, pas de coups à recevoir. Dans la lutte que nous devons livrer, le bulletin de vote est l'arme principale à manier. Encore faut-il ne pas la laisser trainer par terre, ou, ce qui serait pis, laisser à d'autres de s'en servir contre nous. C'est malheureusement ce qui arrive.

—*"La minorité franco-catholique doit lutter et se défendre"*, nous dit l'intelligent et dévoué rédacteur du *Devoir*.

Nous venons de voir une première condition de lutte. Une seconde maintenant. Faire taire les petits sentiments peu nobles qui s'agitent au fond du coeur, leur faire céder la place aux questions d'ordre général. Cela, c'est plus difficile; ceux qui ont un peu vécu le savent. Il en est qui ne peuvent pas s'élever à cette hauteur. C'est la queue que tout groupe national doit trainer. Ce sont ces mesquineries que M. Héroux devait avoir présentes à l'esprit lorsqu'il écrivait, au cours de l'article dont nous venons de parler: "...... *et aux causes de faiblesse dont tout groupe national porte le germe*".

Nous croyons volontiers que cette queue n'est ni longue ni lourde au Manitoba; elle existe cependant. Récemment, dans un de nos centres, pendant qu'un grand nombre dormaient tranquillement, quand il eût fallu veiller et agir, la queue a joué un mauvais tour et laissé la minorité prise au piège d'ignominie.

Est-ce là lutter et se défendre? Nous ne le croyons pas.

CIVIS.

LOI ET LEGALITE

Ces deux mots n'ont pas la même signification. La loi procède de l'autorité compétente, agissant pour le bien commun et tenant compte du droit naturel et du droit divin.

Elle est respectable, et tous les subordonnés lui doivent obéissance, non à cause de la sanction portée contre les transgresseurs, mais en vertu de l'obligation de conscience, toute autorité légitime venant de Dieu.

Quand ce qu'on appelle la loi vient à manquer de l'une des caractéristiques que nous venons d'énumérer, elle est faussement appelée la loi; elle cesse d'être la loi, de lier en conscience, et devient ce qu'on appelle la légalité. Abus de la force qui heurte tous les hommes de coeur, et qui comporte parfois l'obligation de résistance comme portant atteinte à la liberté bien entendue.

Un exemple vécu fera mieux comprendre notre pensée.

Nous empruntons à la chronique du mouvement religieux des *Etudes*, de Paris, les paroles que Mgr Gieure prononçait en 1909 à la barre du tribunal où il avait été cité pour soi-disant délit à l'article 5 de la loi de séparation:

"Que j'aie condamné, flétri certaines lois, c'est exact. Que j'aie dit qu'il y a des lois auxquelles c'est un devoir de désobéir, c'est vrai. Poser en principe que tout ce qui est commandé ou défendu par la loi doit être aveuglément obéi est absurde et monstrueux. C'est la glorification de la servitude et de la tyrannie. Quand une loi est en opposition avec la loi divine, ou quand elle viole les droits de la conscience, elle n'est pas la loi.

"Or, depuis quelques années, des lois d'exception, des lois de combats, préparées dans les antres maçonniques, sont docilement votées par le Parlement français. Ces lois ne sont pas autre chose que des machines de guerre contre la religion catholique. On en a l'aveu officiel. Ces lois froissent les consciences chrétiennes, suppriment certaines libertés. Elles sont en contradiction avec la loi divine, elles sont condamnées par l'Eglise.

"Nous ne les connaissons pas.

"Nous ne leur obéissons pas.

"Nous défendons qu'on leur obéisse."

Voilà qui est net et clair; c'est un rayon de soleil et un courant d'air frais à travers les miasmes empestés de la légalité. C'est à d'autres qu'à lui qu'on fera prendre la légalité pour la loi et des vessies pour des lanternes.

Le cas ne comporte-t-il pas certains rapprochements fort pratiques ailleurs qu'en France?

Nous le croyons.

X.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 12 décembre 1874

Il y a eu, ces jours derniers, une assemblée publique à Toronto, pour protester contre toute commutation de la sentence de Lépine.

* * *

Il sera fait une demande au parlement fédéral pour obtenir une charte autorisant la construction d'un chemin de fer de la Rivière Rouge à la Colombie-Anglaise.

De-ci de-là

Le mystère de la mort de lord Kitchener

Le général Komisaroff, qui fut chef de la police secrète russe sous le régime tsariste, a déclaré que de hautes personnalités de la cour russe, y compris la tsarine et le fameux moine Raspoutine, tous favorables à l'Allemagne, furent responsables de la mort tragique de lord Kitchener dont le bateau, comme on le sait, fut torpillé en pleine mer alors qu'il se rendait d'Angleterre en Russie.

Selon le général Komisaroff, un certain personnage cachant sa personnalité sous le nom de Schewedow eut connaissance des ordres secrets qui avaient été donnés à la flotte britannique et se rendit à Stockholm d'où il put prévenir le gouvernement allemand.

Celui-ci, étant mis au courant de ce qui concernait le voyage de lord Kitchener, fit donner des ordres à la flotte nationale. On sait le reste.

Il n'apparaît pas dans les lettres de la tsarine à Nicolas II, publiées ces dernières années, que la souveraine, une fois la guerre déclarée, ait jamais cherché à influencer son impérial époux dans un sens défavorable à l'alliance. Quant au malheureux empereur de Russie, il y a, malgré toutes ses erreurs, un hommage à lui rendre, celui de la fidélité à l'alliance, fidélité qu'il a payée de sa vie.

La décadence du journalisme

Dans une revue catholique nous trouvons un article qui sous une forme humoristique traite de la décadence du journalisme au point de vue moral. Il est intitulé: "The Old Fashioned Newspaper" (le journal vieux jeu ou journal d'autrefois). L'auteur, qui est un journaliste de carrière, écrit pour ses compatriotes, mais ce qu'il dit pourrait en grande partie s'appliquer à d'autres pays que les Etats-Unis.

Après avoir fait l'éloge du journal d'autrefois, honnête, scrupuleux comme exactitude, d'une moralité telle qu'on pouvait le mettre dans toutes les mains, il déplore l'exagération voulue, la recherche du scandale du journal d'aujourd'hui en Amérique. A part quelques exceptions, gagner de l'argent est l'unique but des journalistes, et pour cela tout leur est bon: procès scandaleux, attaques contre les catholiques, souvent ils ne pensent pas un mot de ce qu'ils écrivent, mais cherchent "à faire sensation". Une enquête sérieuse lui a apporté la fâcheuse conviction que la mentalité de ses compatriotes accueille volontiers ce journalisme décadent. Un certain journal, fidèle aux vieilles traditions, tirait à 10,000 exemplaires; il devint "sensationnel" et monta à 60,000.

Trophées sauvages

Malgré les progrès de la civilisation il existe encore des anthropophages. Certaines tribus de l'Afrique centrale, en proie à la famine, se rabattent à l'occasion sur la chair humaine; ailleurs, ce sont des coutumes guerrières, des rivalités de caste qui interviennent. Ainsi, aux Philippines, les Ifugaos et les Iatapanes, en combats continuels, dévorent les victimes de leurs sanglantes rencontres. Pour ces sauvages, le déshonneur résident uniquement dans l'abandon de la tête d'un des leurs aux mains de l'ennemi: des "razzias" sont organisées pour reconquérir ces têtes, occasionnant de nouvelles victimes. Mais toutes les têtes ne sont pas reconquises ou rachetées par les tribus. Elles deviennent alors des trophées, exposées, bien en vue, à l'extérieur des cases, à côté des cornes de buffles, qui elles aussi, témoignent des victoires remportées sur les tribus voisines. Les parties comestibles sont au préalable détachées, et les crânes, placés dans de petits paniers en guise de "séchoirs", sont livrés au nettoyage minutieux des fourmis, qui accomplissent leur besogne avec la précision d'un naturaliste!... Ces coutumes barbares nous font frémir. Elles ne disparaîtront que sous l'influence du christianisme. Mais le champ des missionnaires est déjà bien vaste.

Déclaration sans fard

Les étudiantes de l'Université de Hackensack (Etats-Unis) ont volontairement banni tous les articles de toilettes. Voici, en effet, la résolution votée par le Conseil social des étudiantes:

"Nous nous engageons à nous habiller simplement, à ne plus porter de vêtements courts ou sans manches. Nous prenons la décision de supprimer l'emploi de cosmétiques, de fards, de rouge pour les lèvres, de noir pour les yeux et de poudre, de ne plus mâcher de la gomme, ni fumer, ni "jurer" en public."

COLONISATION A DOMICILE

Excursions des visiteurs de l'Ouest et bonne annonce

Comme réponse à la mauvaise annonce qui aura pu être faite par les moissonneurs venus en automne 1924, nous proposons le plan suivant pour 1925:

Que tous ceux de l'Ouest qui le peuvent profitent cette année des prix réduits pour aller faire une petite visite de conviction dans l'Est, tout en visitant le vieux "home", les parents, les amis, les connaissances. Cette visite de quelques mois dans les vieilles provinces aidera puissamment à renouer les relations parfois abandonnées entre gens de l'Ouest et gens de l'Est, fera mieux connaître notre beau et riche pays et amènera de notre côté des centaines de bonnes familles canadiennes qui ont besoin de se déplacer pour leur plus grand bien et celui de leurs enfants. En même temps, ce sera le meilleur moyen de les conserver au pays, de les empêcher de passer aux Etats-Unis, et d'une pierre nous aurons fait deux bons coups.

Nous connaissons le patriotisme de nos Manitobains pour les avoir vus à l'oeuvre, à la résistance depuis au-delà de 25 ans. Ils ont tenu et ils tiendront jusqu'au bout, sans défaillance. Nous pouvons compter d'avance sur leur coopération effective dans cette oeuvre primordiale de la colonisation catholique et française de cette partie du pays. Il y va de leur intérêt comme citoyens, comme paroissiens, comme compatriotes ayant à coeur le développement de leur patrie, de leur paroisse, de leur localité, quelle qu'elle soit et où qu'elle soit.

Nombreux donc seront, cette année, ceux du Manitoba qui iront revoir les lieux qui les ont vus naître. Tant mieux! Ils ne manqueront pas, dans cette tournée patriotique, de donner des renseignements précis, exacts sur leur coin de terre. On les questionnera d'autant plus que d'autres seront venus et auront peut-être rapporté des nouvelles peu encourageantes sur le compte des nôtres établis là-bas: bonne affaire pour ceux qui en veulent à l'Ouest, mauvaise affaire pour ceux qui auraient l'intention d'y venir. Alors il est du devoir de ces visiteurs de l'Ouest de remettre les choses au point dans les localités qu'ils visiteront.

Nul doute que ces mêmes gens de l'Ouest rencontreront des contradicteurs, des gens prévenus, des "discuteux". Ils doivent s'y attendre et n'être pas surpris du fait. L'Ouest a été tellement vanté par quelques-uns, tellement méprisé par d'autres que l'on ne sait pas au juste à quoi s'en tenir. Or n'est-ce pas à ceux qui ont réussi ici de faire la réclame vraie, vécue, juste, légitime, en faveur du pays ou du coin de pays qui les a rendus heureux, qui leur a procuré l'aisance?

Mais malgré tout cela, il reste que nombre de ces excursionnistes en mal de recrutement chez des parents, des amis, ne pourront réussir à convaincre certaines personnes désireuses d'améliorer leur position et d'établir leur nombreuse famille sur des terres à bon marché, dans des centres de langue française dans l'Ouest, dans le Manitoba.

Un petit coup de main dans ces circonstances ne nuirait certainement pas et pourrait être d'un service immense à la cause que nous voulons tous servir. Ce coup de main, cette aide opportune, vous pourrez l'avoir à votre portée à partir du premier janvier prochain, en envoyant un petit mot à l'agent de colonisation, M. l'abbé J.-A. Normandeau, 353, rue Craig-Ouest, Montréal, Qué. Ce dernier se fera un plaisir et un devoir de voler à votre secours, où que ce soit, pour tâcher de hâter une décision qui tarde, pour donner le dernier coup à des indécis que nous tâcherons d'amener visiter notre pays, se rendre compte par eux-mêmes des avantages qui les attendent et dont ils doivent profiter avant tous autres.

Ce sera aussi le moyen de nous mettre en relations avec de vos parents, de vos amis qui peuvent avoir besoin de renseignements précis avant de prendre une décision finale. Si chaque compatriote pouvait décider un parent ou un ami à venir partager notre lot qui est immense, nous serions bientôt cent mille et il y aurait encore de la place pour autant...

Donc que tous ceux qui iront se promener dans l'Est cette année ou en 1925 ne manquent pas de nous envoyer un petit mot au besoin et nous y serons.

La semaine prochaine nous verrons le moyen de faire de la colonisation à domicile par le journal local.

J.-A. NORMANDEAU,

Prêtre colonisateur.

L'HON. PROSPER-EDMOND LESSARD

L'une des figures caractéristiques du parti libéral de l'Ouest, — en même temps que l'un des hommes les plus éminents ayant contribué au développement de ce pays, — est sans contredit l'honorable P.-E. Lessard.

Prosper-Edmond Lessard est né à Cranbourne, province de Québec, le 3 février 1872, du mariage de J.-P. Lessard et d'Annie Campbell Davidson; il commença ses études au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et au Collège de Sainte-Marie de Beauce, puis les acheva dans une de nos meilleures institutions scolaires de Montréal: le Collège du Mont Saint-Louis.

A l'époque de l'achèvement de ses études, M. Lessard fut l'un des peu nombreux jeunes hommes de sa nationalité qui surent prévoir l'avenir réservé aux provinces de l'Ouest, et cédant à l'attrait irrésistible pour lui d'un pays nouveau, dès 1898 il arrivait à Edmonton, dont il était alors fort difficile, sinon impossible, de deviner le développement prodigieux qui allait, en moins de dix ans, transformer un simple village en une métropole commerciale, capitale de province!

A constater avec quelle sûreté de décision le jeune Lessard fit choix du futur théâtre de ses efforts, on ne peut s'empêcher de voir là une manifestation première de cette intuition de l'avenir et de cette solidité de jugement, alliées à un sens pratique des réalités qui devaient, à bref délai, assurer ses succès politiques et financiers, en contribuant à développer en lui l'une des personnalités les plus remarquables de l'Ouest. Et lorsqu'on envisage ce fait, il est impossible vraiment de ne pas attribuer à la double origine franco-écossaise de Lessard une large part de ses qualités maîtresses: activité réfléchie, promptitude de décision après maturité prudente des idées, vision nette et précise des situations.

On a là un exemple presque parfait du mélange harmonieux des marques distinctives des deux races. Cependant, que l'on ne s'y trompe pas: si Lessard tient du côté maternel tout un ensemble de qualités qui le servent puissamment aux moments opportuns, il demeure attaché étroitement, — par toutes les fibres de sa sentimentalité, semble-t-il, — à la nationalité paternelle et les Canadiens français de l'Ouest n'ont pas de compatriote qui pousse plus loin le souci du bon renom de la race et la préoccupation constante d'assurer à celle-ci la reconnaissance de ses droits dans la lutte générale pour l'avancement du pays.

Ainsi doué, la carrière de Lessard ne pouvait qu'être promptement couronnée des succès commerciaux; aussi ne faut-il pas s'étonner de le retrouver, peu d'années après son arrivée dans l'Ouest, l'un des associés dans la maison de commerce où il débuta comme comptable.

En même temps qu'il donnait une impulsion vigoureuse aux affaires du magasin général Gariépy et Lessard, ce dernier acquérait bientôt la réputation d'être l'un des hommes d'affaires les mieux avisés et les plus heureux de l'Ouest, en accordant un concours attentif à des entreprises destinées à promouvoir le développement économique du pays, et il demeurait pendant plusieurs années directeur du "Board of Trade" d'Edmonton.

Citer les noms de toutes les compagnies dans lesquelles M. Lessard eut à jouer, ou joué encore, comme dirigeant, un rôle prépondérant, serait allonger par trop cette simple esquisse biographique; et d'ailleurs il nous reste à indiquer, à côté des succès financiers, les succès politiques non moins marquants de ce distingué citoyen de l'Ouest.

Arrivé en Alberta au moment où le parti libéral avait à créer de toutes pièces une organisation en rapport avec les nécessités d'une région immense, M. Lessard devait, avec le sens politique inné qu'il doit à la race canadienne-française, faire sa marque dans le groupe des libéraux de l'Ouest. Il n'y manqua pas et son talent d'organisateur put se donner libre cours. Dès son arrivée même dans le pays, en 1898, M. Lessard fondait, avec quelques amis, l'Association des Jeunes Libéraux; puis quelque temps après il participait, toujours comme fondateur, à la création de l'Association Libérale d'Edmonton. L'importance du rôle joué par lui, en ces deux occasions est mise en relief par le fait qu'il fut choisi, à plusieurs reprises différentes, comme président de chacune de ces associations. Il préside encore cette année l'Association Libérale d'Edmonton devenue aujourd'hui une organisation politique des plus importantes.

En 1909, peu d'années après l'établissement du parlement d'Alberta, un siège législatif, nouvellement créé pour le comté de Saint-Paul, était offert à M. Lessard, et son élection par acclamation fut un témoignage éclatant de la confiance unanime que lui accordaient les électeurs du nouveau comté. La colonisation de toute cette région de Saint-Paul par nos compatriotes était d'ailleurs due en grande mesure à son travail, de concert avec son ami, le R. P. Thérien, O.M.I., un autre patriote dont l'"Union" aura occasion de parler plus tard.

Quelques semaines plus tard, ce témoignage populaire était consacré publiquement par le gouvernement d'Alberta qui appelait le député de Saint-Paul à faire partie du conseil des ministres.

L'année suivante, une crise politique ayant entraîné la démission du cabinet Rutherford, l'hon. P.-E. Lessard se retirait en même temps que ses collègues.

Il fut réélu député de Saint-Paul en 1913 puis en 1917. En 1921 il fut, comme tant d'autres, emporté par la tourmente qui fit sombrer le gouvernement libéral dans notre province.

Les compatriotes de M. P.-E. Lessard lui ont, à maintes reprises, accordé des marques flatteuses de considération en l'appelant à présider leurs associations nationales: Société Saint-Jean-Baptiste, Société du Parler Français, Artisans Canadiens-Français, Alliance Nationale, Cercle La Vérendrye, etc.

En 1901 M. Lessard épousait Mlle Hélène Gariépy; de ce mariage sont nés cinq enfants.

Mme Lessard tient une place choisie dans la société de la capitale, et, par son tact exquis et son hospitalité d'un charme toujours égal, elle a su grouper autour de son foyer accueillant un large cercle d'amis; ce n'est assurément que rendre justice à ses qualités d'hôtesse accomplie, à son esprit d'observation et à son jugement profond que de dire qu'en se montrant la collaboratrice attentive de son mari, elle n'a pas peu contribué aux succès de ce dernier.

(L'Union, d'Edmonton.)

LA LUTTE RELIGIEUSE EN FRANCE

Un des anneaux de la guerre de Herriot, celui qui est le plus agité et qui doit être aussi le plus gênant, est certainement le ministre de l'instruction publique. Ancien Normalien comme Herriot, il a du flair, mais un flair qui surpasse tous les flairs d'artilleurs. Figurez-vous qu'il vient de découvrir un abominable complot; c'est effroyable! La France républicaine est en péril. Le Vatican a mobilisé les Jésuites pour une offensive infernale, une offensive sans recul, sans arrêt, contre la république française! Voyez-vous ça, ces terribles Jésuites!

François Albert, à cette découverte, s'est sauvé, a traversé toute la France, il a couru six-cents kilomètres sans s'arrêter, jusqu'au chef-lieu du département de la Drôme (Valence). Là seulement il a pu s'épancher après avoir longuement respiré. Il a trouvé à Valence des frères et amis au congrès de la Ligue de l'Enseignement. Il a fait là ses terribles révélations dans un discours qui est un sinistre appel aux haines et aux passions antireligieuses. Ses auditeurs ont vu passer au-dessus de leurs têtes les fantômes des traditions gallicanes; car il voudrait que le clergé de France et ses évêques s'opposent aux machinations de Rome et des Jésuites, qui en sont les affreux artisans.

Ecoutez monsieur le ministre: "C'est un grand filet qu'ils ont tendu pour capter la jeunesse de France et s'en servir pour une intrigue exclusivement politique." A la tête, c'est le général de Castelnau, "fondé de pouvoirs de la Compagnie de Jésus". Autrefois c'était le "Capucin botté", etc., etc.

Résultat de cet accès de fièvre chaude de François Albert: le premier ministre Herriot a été mis dans l'obligation de donner au Nonce des explications ressemblant fort à des excuses.

La fédération des associations de défense religieuse est accomplie, avec le général de Castelnau chef pour toute la France. Nous savons que Castelnau est le grand chef de soixante-douze associations diocésaines de défense. Tous ces groupements ont pris pour mot d'ordre de s'opposer à la persécution par tous les moyens légaux et même par les autres, si ceux-là ne suffisent pas. Même les associations d'anciens combattants qui n'ont aucun caractère religieux déclarent qu'ils ne permettront pas qu'on touche aux religieux qui ont porté les armes pendant la guerre. Evêques, prêtres, laïcs ne sont plus disposés à faire les moutons.

Il y a quelque temps, en Vendée, à La-Roche-sur-Yon, on pouvait voir et entendre vingt mille hommes acclamer trois orateurs dont l'un, l'abbé Martin, un enfant du pays, a si bien empoigné cette foule qu'il s'est établi un véritable dialogue entre lui et ces hommes qui étaient là. Ils acclamaient ses démonstrations, affirmaient leur volonté de lutter et de vaincre et se déclaraient prêts à aller jusqu'au bout. Et ils feraient comme ils l'ont dit.

Il en est ainsi dans soixante-douze départements sur quatre-vingt-un dans toute la France, et les retardataires vont arriver. Herriot osera-t-il braver les honnêtes gens et aller jusqu'aux mesures extrêmes? Et s'il veut employer la terreur, comment cela lui réussira-t-il?

Mais ces associations de défense qui se tâtent les coudes prennent confiance: on ne se contente pas de vouloir résister à la persécution actuelle, on réclame, et fortement, l'abolition des lois prétendues intangibles — les lois iniques d'éducation, d'assistance publique, etc., etc. Enfin on sent un bon souffle de liberté qui remplit les poitrines. Ce n'est pas trop tôt.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La situation politique de l'Ouest

La Presse (Montréal):

Quelques personnes parlent encore d'une alliance libérale-progressiste, mais ce sont des arriérés. Ceux du "dernier bateau" savent parfaitement que ni les libéraux ni les progressistes ne désirent cette union morganatique. Le premier ministre, assure-t-on, ne se proposait nullement, par son voyage, de corrompre tout ou partie des suivants de M. Forke. Son but principal n'était pas même, ajoutent les personnes qu'on appelle "bien informées", parce que, généralement, elles ne le sont pas, de faire élire quelques libéraux dans les provinces des prairies, à la prochaine élection. Ou plutôt, précisons: M. King voulait préparer l'élection de "rouges", mais de "rouges" qui seraient d'une certaine qualité de rouge: les autres, il s'en méfie beaucoup. Expliquons-nous.

Actuellement, l'Ouest n'est ni libéral, encore moins conservateur et pas même progressiste. Il est "Westerner", c'est-à-dire qu'il ne se soucie d'aucun parti qui pourrait se recruter dans tout le pays et, conséquemment, tenir compte des intérêts de toutes les provinces dans l'élaboration de son programme. Le parti progressiste est dans ce cas, puisqu'il compte des députés de l'Ontario et même du Nouveau-Brunswick. L'électeur de l'Ouest a évolué depuis 1921. Il ne voit plus, dans la politique fédérale, qu'un moyen de promouvoir des intérêts de clocher et de combattre, pour y parvenir, ceux qui s'y opposent, c'est-à-dire les habitants de l'Est du pays. Son credo politique n'est plus qu'un régionalisme étroit et agressif.

Dès lors, l'Ouest élira des hommes qui auront ces idées, qu'ils soient libéraux ou progressistes.

Le français en Colombie-Anglaise

Paris-Canada (Paris):

Le lieutenant-gouverneur de Colombie Britannique, M. Nichol, vient de créer cinq bourses d'étudiants pour envoyer en France pendant trois années consécutives de jeunes Canadiens anglais qui étudieront à fond la langue française, écrite et parlée.

Cette initiative mérite d'être soulignée. M. Nichol a voulu que cette étude du français par l'élite de la population anglaise dans sa province serve la cause de l'unité canadienne et permette aux deux grandes races qui peuplent le Canada de se comprendre, d'entrer en relations constantes et d'éviter ainsi les malentendus, la zizanie, qui peuvent mettre tant de trouble dans un pays.

C'est au cours d'un voyage à Paris, à la suite d'une conversation avec l'hon. Philippe Roy, commissaire général du Canada, que M. Nichol a manifesté pour la première fois son désir de propager la langue française dans sa province. Il ne faut pas oublier en effet que la Colombie-Britannique est non seulement la province la plus éloignée de France, mais qu'elle ne s'est développée que depuis peu de temps. Elle date d'un siècle à peine.

L'éminent publiciste, sir John Willison, disait naguère à l'hon. Ph. Roy qu'il était essentiel d'avoir des Canadiens anglais à Paris et dans la maison des étudiants dont on doit poser ces jours-ci la première pierre. Les bourses de la Colombie-Britannique répondent à ce besoin: elles sont de 1,200 dollars par an, et sont accordées pour trois années au même étudiant. Le premier titulaire sera prochainement désigné."

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

La discussion est ouverte sur le bill des liqueurs — La Commission des liqueurs aura des pouvoirs étendus — Magasins de bière à la campagne — Vin et bière pour banquets

Régina — Le bill du gouvernement sur les liqueurs a été présenté à la Chambre mardi et a subi sa première lecture. Il stipule l'établissement de magasins de liqueurs pour la vente des spiritueux, des vins et de la bière dans les sept cités de la province, ainsi que dans la ville de Yorkton, et des magasins pour la vente de la bière seulement dans les districts ruraux. Il place la vente des liqueurs sous la régie du gouvernement et confie l'entreprise à une commission des liqueurs qui peut comprendre un, deux ou trois membres nommés par le gouvernement.

Pas de permis

Aucun permis ne sera exigé de l'acheteur, à la ville comme à la campagne, mais le montant pouvant être vendu à une personne par jour est limité à quatre gallons de bière, deux gallons de vin et une quarte de spiritueux dans les magasins de ville et à quatre gallons de bière dans les magasins de campagne.

La méthode de livraison n'est pas déterminée dans le bill. La commission aura à décider si l'acheteur pourra entrer dans un magasin et en sortir avec une bouteille dans sa poche ou si la livraison se fera à domicile par la poste ou autrement. La commission se trouve ainsi munie de pouvoirs très étendus.

Vin et bière pour banquets

Sur réception d'une demande soumise à certains règlements, la Commission pourra accorder un permis spécial à toute société, association ou organisation dûment constituée, incorporée ou non, autorisant ses officiers à acheter et à servir de la bière et du vin pour un banquet.

La quantité ne devra pas dépasser une quarte de bière ou une pinte de vin par convive. La demande devra être faite cinq jours au moins avant la date du banquet et signée par trois des officiers de l'association. Chaque organisation ne pourra obtenir plus de deux permis par année.

Le bill, s'il est accepté par la législature, entrera en vigueur au jour fixé par une proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Option locale

Le bill possède des clauses d'option locale. Les districts de la ville et de la campagne peuvent rejeter leurs magasins après qu'ils auront été établis, et dans le cas des districts ruraux, les électeurs peuvent empêcher l'établissement d'un magasin par un vote populaire.

Ce vote pourra avoir lieu sur présentation d'une pétition signée par 15 p.c. des électeurs du district.

En dehors des huits districts de ville, la province sera divisée en 113 districts ruraux, chacun comprenant environ trois municipalités. La commission a le pouvoir d'établir un ou plusieurs magasins de bière dans chacun de ces districts et elle doit les placer pour la commodité du public.

Vente de la bière prohibée

Aucune clause n'autorise la vente de la bière et du vin dans des établissements licenciés. Au contraire, le bill défend sévèrement la vente de la bière et de la bière légère partout ailleurs que dans les magasins du gouvernement.

D'une façon générale, les clauses de la loi de tempérance de la Saskatchewan réglant la vente des liqueurs par les médecins, pharmaciens et autres professionnels pour les fins médicales sont incorporées dans le nouveau bill. Ceci s'applique également à la vente et à l'usage des liqueurs pour les fins industrielles et les recherches scientifiques. Les anciens permis seront continués et ceux émis par la commission des liqueurs pour 1925 seront valides jusqu'à la fin de l'année.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

La Chambre a adopté à l'unanimité mardi une résolution en faveur de l'achèvement immédiat de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Les lignes d'embranchement

Mercredi, la Chambre a recommandé la construction des lignes d'embranchement en Saskatchewan du Chemin de fer National sur la base d'un programme de trois ans. La résolution a été présentée par A.-J. Hindle (Willow Bunch) et D.-M. Finlayson (Jackfish), deux députés libéraux. Elle est ainsi conçue:

(1) Le programme de trois ans devrait être adopté, en présentant à la Chambre des Communes la législation au sujet de la construction des nouvelles lignes d'embranchement du Chemin de fer National.

(2) Les bills affectant la Saskatchewan, rejetés par le Sénat à la dernière session, devraient être présentés de nouveau à la prochaine session.

(3) L'acte du Sénat, en rejetant ces bills à la dernière session, constitue ample raison pour la modification du pouvoir de veto de ce corps législatif.

Il y a eu une longue discussion à laquelle ont pris part: Thomas Gamble (Bengough), E.-R. Ketcheson (Hanley) et George Cockburn (Redberry).

Le procureur général présente le bill des liqueurs

Le bill des liqueurs a eu sa première grande séance à la Chambre vendredi. Pour la circonstance les galeries étaient remplies d'un nombreux public. Les chefs des prohibitionnistes et des modérés étaient là, ainsi qu'un grand nombre de dames.

L'hon. J.-A. Cross, procureur général, a fait un discours d'une heure et demie dans lequel il a exposé les principales clauses du bill.

Le principe fondamental

Le cabinet, étant donné le résultat du plébiscite, se croit tenu d'organiser la vente des liqueurs alcooliques en paquets cachetés sous le contrôle du gouvernement. C'est le principe fondamental du bill et tout le reste n'est qu'accessoire.

Le système proposé pour l'établissement de magasins de bière n'existe dans aucune autre province. Une proportion considérable de l'opinion publique est en faveur de rendre plus accessible les boissons légères et c'est pour répondre à cette demande apparente que le système a été proposé.

Une expérience

Bien que la province ait été divisée en districts, on n'a pas l'intention, dit M. Cross, d'établir immédiatement des magasins de bière dans tous les districts. Le système est une expérience et l'on devra procéder avec attention jusqu'à ce qu'il soit démontré comment ces magasins fonctionnent du point de vue pratique et financier. Ce devrait être une question de développement graduel; les premiers magasins devraient être placés dans les centres où la population les désire et où ils ont chance de réussir.

La liqueur sera vendue le même prix dans tous les magasins. On voudrait aussi qu'elle soit livrée au même prix dans toute la province, indépendamment de la position géographique.

Les voyageurs

La vente de la bière de toute force autrement que par la commission est interdite, afin de rendre l'application de la loi plus facile. La consommation dans les chambres privées d'hôtels est permise pour les personnes qui voyagent.

Au sujet des annonces de liqueurs dans les journaux, M. Cross dit qu'il ne serait pas juste de les interdire à ceux de la Saskatchewan lorsqu'il est impossible d'empêcher les journaux et magazines contenant de ces annonces de pénétrer dans la province. La publicité sera cependant soumise à un règlement.

La question du profit

Le procureur général ne compte pas que la commission sera en mesure de fournir de la liqueur à bon marché, à cause de la douane et du transport. La question du profit n'est pas l'une des considérations premières du gouvernement, mais on ne peut s'attendre à ce qu'il tienne une entreprise aussi considérable à perte. Personnellement, M. Cross n'est pas effrayé de voir le gouvernement s'embarquer dans le commerce des liqueurs.

M. Harris Turner a demandé l'ajournement du débat, disant que les députés de l'opposition désiraient étudier plus longuement le contenu du bill.

La "Moderation League" de la Saskatchewan contre le nouveau bill des liqueurs

Régina — Le comité exécutif de la "Moderation League" de la Saskatchewan a adopté à l'unanimité une résolution condamnant la nouvelle loi projetée, sous prétexte qu'elle ne répond pas aux désirs de la population tel qu'exprimés dans le plébiscite. La résolution s'en prend surtout aux clauses de l'option locale et à la consommation des liqueurs dans les chambres d'hôtel.

Les petites villes de la Saskatchewan veulent des magasins de liqueurs

Régina — Une députation de citoyens en vue de Melville est venue trouver les membres du cabinet, jeudi soir, afin de protester contre l'omission de Melville et des villes de plus de 2,500 habitants de la liste des localités qui auront des magasins de liqueurs en vertu de la nouvelle législation. La délégation a été reçue par MM. Cross, Hamilton et Gardiner; la conférence a duré plus de deux heures.

On raporte que des délégations semblables sont attendues de Maple Creek, Gravelbourg et Estevan.

Les Doukhobors vont se choisir un chef

Régina — De 150 à 200 Doukhobors venant de Yorkton, Kamsack, Canora, Veregin, Blaine Lake et Langham ont quitté la Saskatchewan jeudi pour se renndre à Brilliant, C.-A., à la convention qui doit nommer un successeur à Peter Veregin.

Trois cents autres Doukhobors venant d'autres endroits sont également passés à Régina, en route pour Brilliant.

On s'attend à ce que la convention soit très orageuse. Deux factions ont pris naissance depuis la mort de Veregin et chacune d'elles aspire à voir le nouveau chef choisi dans son sein.

Ralliement des conservateurs manitobains le 17 décembre

Cent trente-cinq délégués assisteront à un ralliement conservateur qui doit avoir lieu à l'hôtel Marlborough, à Winnipeg, le 17 décembre.

Des représentants de toutes les circonscriptions du Manitoba seront présents et des dispositions seront prises pour tenir une convention conservatrice dans chaque circonscription de la province.

Le major F.-G. Taylor, chef du parti à la législature, présidera. Tous les députés conservateurs seront là et une partie du programme consistera à s'entendre sur l'attitude à adopter à la prochaine session de la législature qui ouvrira une dizaine de jours après le 1er de l'an. La date n'a pas encore été officiellement annoncée, mais il est probable que ce sera pour le 8 janvier.

Mort de M. Louis Pratt, à Edmonton

Edmonton — Un de nos industriels les mieux connus dans le monde des affaires, notamment dans les mine de charbon, l'importation et l'exportation, vient de disparaître soudainement dans la personne de M. Louis Pratt.

Né à Stanbridge-Est, Qué., le 24 mai 1859, M. Louis Pratt manifesta dès sa plus tendre enfance des aptitudes pour le commerce et l'industrie.

Après avoir été marchand général à Magog durant quelques années, il quitta les Cantons de l'Est pour l'Ouest américain (Wisconsin-Washington) où il continua le même genre d'affaires.

Plus tard, il se rendit dans la Colombie Anglaise où il occupa des postes importants dans différentes industries minières de notre pays.

En 1915, il alla à Paris et à Londres comme gérant européen de la maison P. Burn and Co., de Calgary, Alta.

Peu de temps après, il ouvrit à Paris, au no 4, rue Edouard VII, des bureaux d'importation et d'exportation pour lui-même.

Depuis quelques années, M. Pratt était président et directeur de la "Coal Valley Mining Co.", Alberta, mine très prospère et en opération continuelle depuis au-delà de trois ans.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Louis de France de Montréal.

Pour relier l'Abitibi à l'Ouest

Québec — On dit que le Pacifique Canadien ou une compagnie qui y touche de près songerait à prolonger le chemin de fer projeté Amos-Mont Laurier-Manawaki, dans l'Abitibi, jusqu'à Winnipeg. Ceci aurait pour avantage de relier les mines d'or du nord de la province de Québec à tous les grands centres de l'industrie, tels que Québec, Montréal, Ottawa et Winnipeg, et d'ouvrir en même temps à la colonisation une région entièrement nouvelle.

Les téléphones du Manitoba vont accuser un surplus de $50,000

Il est probable que le surplus des opérations des téléphones du Manitoba pour 1924 dépassera de $10,000 environ celui de l'année dernière. On n'a encore les recettes que pour onze mois et l'on s'attend à ce que l'exercice de l'année accuse un profit de $50,000 contre $40,000 en 1923. En dépit des conditions adverses, 1,000 nouveaux appareils ont été installés à Winnipeg. Le rapport complet de l'année sera présenté à l'hon. F.-M. Black, ministre des téléphones, avant l'ouverture de la législature.

Pierre l'Esquimau

Le R. P. Turquetil écrit aux aspirants-missionnaires du Scolasticat de Liége:

"Nos chrétiens nous donnent pleine satisfaction. Quand ils séjournent ici, ils communient tous les jours, et je sais quel profit ils en retirent.

"Un nommé Pierre, parti au Nord, à plus de 450 kilomètres d'ici, est tombé à demi paralysé des jambes. Il n'a pu revenir cette année: les pieds ont tourné en dedans et sont croisés l'un devant l'autre. A un païen qui lui disait que le diable se vengeait de lui parce qu'il avait abandonné les superstitions esquimaudes, il répondit simplement:

"— Quand même il tordrait mes bras aussi et tout mon corps, jamais je n'oublierai que je suis baptisé!"

Ces paroles ne sont-elles pas dignes des premiers chrétiens et des martyrs?

Les Jeux de la 'Liberté'

Avertissement

Nous commençons cette semaine la série des jeux d'esprit que nous annoncions la semaine dernière. Qu'on se rappelle que chaque problème à résoudre sera doté d'un nombre de points et qu'à la fin du mois d'abord, et au bout de trois mois ensuite, les concurrents seront classés d'après le total des points obtenus.

Chaque envoi de solutions devra être accompagné du coupon imprimé plus bas.

1o—LES CONTRAIRES

Trouver les contraires des mots suivants. (On pourra constater que l'on a bien deviné lorsque, avec les initiales des mots trouvés, sans les déranger de leur place, on obtiendra un proverbe).

Prodigue	Dedans	Affirmer
Mauvais	Ennemi	Commun
Fermé	Rien	Ennemi
Oui	Mal	Pousser
Froid	Craindre	

2o—MOTS CARRES SYLLABIQUES
Par M. Lannier

Avec un, je suis habillé,
Et bien mieux avec mon deuxième.
Mais je me sers de mon troisième
Dès que je suis déshabillé.

x x x x x x
x x x x x x x x x
x x x x x x x

3o—MOTS CARRES ET INITIALES
Par M. Lannier

Les cinq pieds du premier sont simplement cinq têtes,
Ou, plutôt, le début de cinq noms se suivant
Dans un groupe de douze. On y voit aisément
Un être fabuleux qui s'en fut en conquête.
Le deux, sur ses cinq pieds, vous donne un adjectif
Qui montre que... sans pieds, on demeure inactif.
Le trois a-t-il des pieds? J'ignore, au fond de l'onde,
Dans son manche à couteau faudra-t-il que je sonde?
Dans Athènes, jadis; à Paris, de nos jours,
Edifice important. Cinq dit: non, non, toujours.

x x x x x
x x x x x
x x x x x
x x x x x
x x x x x

N.B.—Le troisième à trouver seul n'est pas très connu. Un dictionnaire et la description contenue dans la donnée permettront de le trouver: il commence naturellement par la troisième lettre du premier mot.

4o—LOGOGRIPHE

Le logogriphe suivant a été intercalé par un romancier célèbre dans une de ses oeuvres:

Avec huit pieds, je chante à l'Opéra,
Otez-m'en cinq, je sonne à l'Opéra,
Rendez-m'en trois, je suis un Opéra,
Et c'est à moi que l'on doit l'Opéra.

Les solutions seront publiées dans notre prochain numéro

Les Jeux de la "Liberté"
10 DECEMBRE 1924

Ce coupon devra accompagner tout envoi de solutions. Celles-ci devront être mises à la poste ou déposées à nos bureaux le lundi 15 décembre 1924, au plus tard.

Nom ....

Adresse ....

No. 1

Les solutions devront être adressées comme suit:
Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Aubigny

Percepteurs: MM. Alf. Chartier, V. Rivet, W. Verrier, L. Palud, J. Pelland, J. Hébert.

Alfred Chartier	$1.00
Pierre Frossais	1.00
Ernest Saint-Onge	1.00
W. Laferrière	.50
Hormisdas Saint-Onge	1.00
Noël Chartier	2.00
Pierre Hébert	1.00
Célestin Perrault	.50
Denis Kenny	1.00
Victor Mossinon	1.00
Théodule Marcoux	.50
Mme Damase Bouchard	.25
Noé Clément	.50
J.-A. McDonald	1.00
Prosper L'Heureux	.50
Jacob Verrier	.25
Louis Levesque	.35
Hildège Miron	1.00
Louis Palud	2.50
Fil. Berthelette	.50
Mme Vve O. Robert	.25
Philippe Bessette	1.00
Joseph Pelland	1.00
Joseph Robert	5.00
Emilie Robert	2.00
P. Dumontier	1.00
M. l'abbé Beaudry	10.00
Mlle Madeleine Painchaud	1.00
Stanislas Piaette	2.00
Hormisdas Turenne	.50
Hector Saint-Onge	2.00
Philippe Laferrière	.50
Viateur Laferrière	.50
D. Laferrière	1.00
Charles-E. Ritchot	1.00
Vital Rivet	1.00
Mlle Esther Roy	.50
J.-A. Pelland	1.00
Jos. Asselin	.25
Ed. Berthelette	.50
Antonio Malo	.50
Charles Mousseau	.50
Mlle Emma L'Heureux	.50
Wilbrod Verrier	1.00
Stanislas Robert	1.00
James Fraser	.70
François Guillon	2.50
Louis Hébert	.50
David Hébert	.50
Paul Berthelette	.50
Eugène Nolette	1.00
Cyrille Nolette	1.00
Edouard Bouchard	.20
Johnny Hébert	1.00
Mlle Jeanne Painchaud	1.00
Total	$62.00

Saint-Norbert

Percepteurs: MM. Luc Campeau, M. Brabant, Geo. et J. Kenny, U. Campeau, J. Blouin, O. Courchaine, A. Champagne, A.-B. Dufort, I. Ritchot.

Maurice Ferland	$ .50
Jules Marchand	.50
Alphonse Lord	.50
Elie Trottier	1.00
Norbert Pelland	.50
M. Anctil	.50
Joseph Lord	2.00
Joseph Grandmont	1.00
Geo. Grandmont	.50
Joseph Tellier	.50
RR. SS. de la Miséricorde	3.00
Emile Delisle	1.00
M. Drouin	1.00
Alex. Bohémier	.30
Arthur Leclair	1.00
J.-B. Smith	.25
Dr Gendreau	5.00
Emile Joyal	1.00
N. Paillé	1.00
Z. Laporte	1.00
Joseph Campeau	1.00
Mme Vauriault	1.00
Mme Jubinville	.50
Charles Delorme	1.00
Louis Gas	2.00
Mme Em. Lonot	.10
André Pilon	.25
Athanase Sauvé	.25
Joseph Muloin	1.00
Alfred Blais	.10
Willie Whileman	.20
William Pilon	.25
Isaïe Ritchot	1.00
Emery Blais	[illegible]
Willie Vermette	.25
P. Boivin	1.00
Eug. Tellier	1.00
Armand Champagne	1.00
Arthur Carrière	.50
Mme Vve Courchaine	1.00
William Campeau	1.00
Joseph Landry	2.00
Arthur Delorme	1.00
Urgel Ritchot	2.00
Gabriel Cloutier	.50
Nap. Vauriault	1.00
H. de Moissac	5.00
Mlle Agnès de Moissac	1.00
Mlle Noëlie de Moissac	.50
Damien Pelland	1.00
RR. SS. Grises	2.00
Oscar Courchaine	1.00
Chas Oharie	1.00
Joseph Normand	.25
Patrice Normand	.50
Fra Frobisher	.50
J.-M. Normand	.25
T. Gelande	1.00
Joseph Villebrun	1.00
A. Saint-Germain	.90
Mme F. Benoit	1.00
J.-A. Blouin	1.00
Joachim Vermette	1.00
Mme Aug. Saint-Germain	.25
Mme Ant. Vermette	1.00
Mlle L. Breton	.25
E. Saint-Germain	1.00
Joseph Gosselin	1.00
Edmond Dufort	1.00
Jos. Hébert	.50
Mme Marie-L. Dufort	.50
Henri Gousseau	2.00
Pierre Delorme	1.00
Jos. Leclair	.25
O. Leclair	.50
Mlle Rose-Anna Zaste	.50
Mme Muloin	1.00
J.-B. Cadotte	.25
Alex. Carrière	1.00
W. Vermette	1.00
Mme A. Chartrand	.25
J.-A. Ritchot	1.00
Geo. Kenny	1.00
John Kenny	1.000
Mlle Adrienne Lachance	2.00
Llysse Campeau	.50
Joseph Champagne	3.00
Raphaël Champagne	.50
Un ami	10.00
Anonyme	4.75
Total	$100.60

Sainte-Anne des Chênes

Percepteurs: MM. H. Desautels, D. Magnan, E. Désorcy, E. Desautels, E. Parent, N. Dufresne, L. Perron, A. Desrosiers, W. Owens, L. Laplante.

Raymond Magnan	$1.00
A. Martel	1.00
Jos. Girard	1.00
Eug. Champagne	.25
RR. SS. Grises	5.00
E. Avanthay	.50
Jos. Proulx	.50
Dr F.-X. Demers	1.00
Mme A. Roque	1.00
Moïse Champagne	.25
Amédée Bernier	.25
Isaïe Blanchette	.50
Emile Désorcy	1.00
Jos. Dufresne	1.00
Jos. Smith	1.00
Désiré Magnan	1.00
X	1.00
X	.50
X	1.00
Alex. Perron	1.00
O. Blanchette	.50
Ch. Gauthier	.25
X	.50
X	.25
A. Boucher	.50
A.-J. Lavack	1.00
Z. Gauthier	.10
Alfred Bernier	1.00
R. Blanchette	.25
X	.50
O. Mousseau	1.50
RR. PP. Rédemptoristes	10.00
O. Proulx	.25
L. Curtaz	.25
D. Huppé	.50
A. Desjarlais	.25
F. Mahé	.25
Jos. Dubois	.25
X	.25
A. Normandeau	.25
A. Tougas	.25
A. Pallié	.50
Jos. Huppé	.50
Nap. Dufresne	1.00
Louis Perron	.50
Jos. Finnigan	.45
Edmond Laurin	.50
Art. Lacoste	1.00
David Langill	.25
Mme Antoine Bériault	.25
S.-H. Paradis	1.00
Mlle Léontine Paradis	1.00
Mme Beaubien	.50
Fred Nolin	.50
Philias Tougas	.50
Jos. Toukas	.50
Laurent Tougas	1.00
Rémi Magnan	1.00
Alex. Grouette	.50
Théo. Pattyn	.25
F.-X. Nolin	.50
J.-W. Finnigan	1.00
Alex. Bériault	.50
Alph. De Montigny	.25
Mastai Dugnay	.50
Mlle D.-A. Grouette	1.00
Jos. Goudreau	.50
D. Lavergne	.25
P. Paul	.20
Art. Cayer	.25
Ed. Parent	1.00
L. Laplante	.50
J.-M. Beauchemin	.50
H. Saint-Laurent	.25
Ovide De Montigny	.50
A. Desrosiers	1.00
F. Girard	.50
James Owens	1.00
Mag. Desrosiers	.25
Omer Desrosiers	.25
Octavien Rémillard	.50
A. Rémillard	.50
Olivier Fillion	.50
S. Prairie	1.00
Eug. Desautels	.50
Total	$63.04

Saint-Adolphe

Percepteurs: MM. J. Leblanc, E. Landry, F. Baril, J. Bisier, Conrad Gauthier.

R. Parisien	$ .50
D. Proteau	.25
E. Delorme	.50
A. Delorme	.50
A. Delorme	.25
J. Bérisault	.50
Philippe Delorme	.50
A. Pelletier	1.00
E. Landry	5.00
Pierre Hamel	.25
Amédée Lagassé	.25
Stanislas Muloin	.50
J. Gagnon	1.00
Joachim Legal	2.00
Omer Tougas	1.00
O. Leblanc	1.00
Théodore Aubin	.25
Philias Hamel	1.00
Joseph Lambert	1.00
Joseph Gendron	1.00
Octave Leclaire	5.00
Noël Laramée	.50
D. Delorme	2.00
Louis Leblanc	.25
P. Lagacé	.50
J.-B. Lagacé	.50
Gédéon Carrière	1.00
Nap. Dupuis	.50
Anna Delorme	1.00
Em. Aubin	.25
J. Dufault	.25
O. Gendron	.25
M. l'abbé Gagnon	5.00
Jean Bizier	1.00
Conrad Gauthier	1.00
Donat Lagassé	.50
Hubert Bolduc	.50
Paul Laramée	1.00
Flavien Baril	1.00
Total	$40.25

Il y a longtemps que la croix est maîtresse du monde, sans que l'orgueil ait encore deviné pourquoi.

M. Belcourt n'acceptera pas le poste de ministre à Washington

Ottawa — On répète que M. Belcourt, président de l'Association d'Education d'Ontario, n'acceptera pas le poste de ministre à Washington qu'on lui avait offert. M. Belcourt, qui est bien qualifié pour le poste, aurait posé certaines conditions que le gouvernement n'a pas acceptées; ainsi, il aurait voulu retenir sa position de sénateur ou bien obtenir à la place une pension. Le cabinet refuserait d'accéder à cette demande pour ne pas créer un précédent dont voudraient profiter tous nos représentants à l'étranger, présents et futurs.

On parle aussi du montant voté pour le titulaire de la position et qui ne serait pas assez élevé. Le parlement a voté tout d'abord $80,000, puis il a diminué ce montant jusqu'à $60,000.

Le Dr Béland au Vatican

Québec — Un courrier reçu de Rome apprend que le Dr H. Béland a eu une longue audience avec S. S. Pie XI. Notre Saint-Père a longuement parlé du Canada avec le représentant du gouvernement fédéral. Il a fait allusion à l'Année Sainte et dit qu'il attend un grand nombre d'étrangers à Rome à cette occasion.

S. S. Pie XI a accordé une bénédiction apostolique au Dr Béland et aux membres de sa famille.

Un concert bilingue au Canadien National

Ottawa — Le 29 novembre, le Canadien National a émis de son poste de radio à Ottawa, CNRO (435 mètres) un autre concert bilingue avec le concours de la chorale de la Société Saint-Jean Baptiste d'Ottawa et d'artistes canadiens-français. L'orchestre du Château Laurier était aussi au programme.

Ce concert fait partie d'une série que le Canadien National éradie pour le bénéfice de ses auditeurs de langue française et qui semble avoir un grand succès. Cette fois les auditeurs ont eu l'occasion d'entendre des artistes nouveaux et d'apprécier leur talent.

118 jours en mer

Halifax, N.-E. — La goëlette "Altogzcia" est arrivée à Halifax, remorquée par le vapeur "Homestead" qui l'a secourue. Cette goëlette était en mer depuis 118 jours, étant partie des Bermudes le 4 août. Elle a perdu ses voiles.

L'EVANGILE

Troisième dimanche de l'Avent

(S. Jean, 19-28)

En ce temps-là, les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites vers Jean pour lui demander: Qui êtes-vous? Il déclara la vérité, et ne la nia point; il déclara qu'il n'était point le Christ. Qui donc? demandèrent-ils. Etes-vous Elie? Et il leur dit: Je ne le suis point. Etes-vous prophète? Et il leur répondit: Non. Qui êtes-vous donc, lui dirent-ils, afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez les voies du Seigneur, comme a dit le Prophète Isaïe. Or ceux qu'on lui avait envoyés étaient des pharisiens, et ils lui firent encore cette question: Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète? Jean leur répondit: Pour moi, je baptise dans l'eau; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas; c'est lui qui doit venir après moi; il est au-dessus de moi, et je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure. Ceci se passa en Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait.

Calendrier de la semaine

Jeudi 11 décembre — S. Damase.
Vendredi — Ste Denise.
Samedi — Ste Lucie.
Dimanche 14 — Troisième dimanche de l'Avent.
Lundi 15 — Ste Chrétienne.
Mardi 16 — S. Eusèbe.
Mercredi 17 — Quatre Temps.

LA PROCHAINE GUERRE EN 1928

L'abbé Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges, fait une prédiction en France

Paris — M. l'abbé Thomas Moreux, astronome renommé et directeur de l'observatoire de Bourges, vient de causer toute une sensation ici, en laissant prévoir que l'année 1928 pourrait bien être témoin d'une nouvelle grande guerre, ou tout au moins d'une période critique dans l'histoire mondiale.

Sa théorie est que l'activité solaire et les taches dans le soleil affectent le tempérament des nations, et même les individus, et c'est sur cette théorie qu'il appuie son avertissement. En 1910, l'abbé Moreux, alors à Bruxelles, prévint les gouvernements de l'Europe du grand désastre de 1914-18, et voici qu'il fait présager quelque chose d'à peu près pareil maintenant.

L'abbé Moreux prétend de plus que les troubles qui se produisent dans le soleil et qui nous semblent être des taches, affectent l'influence incontestable qu'ils exercent sur la température. D'après lui, les taches solaires rendent les êtres humains plus irritables et les poussent à la guerre.

"Il n'y a aucune relation entre les tremblements de terre et l'activité solaire, affirme l'abbé Moreux. Le soleil est le seul régulateur de notre climatologie. La chaleur, l'électricité et le magnétisme sont les effets d'une même cause, c'est-à-dire les perturbations qui se produisent dans la fournaise solaire en moyenne tous les onze ans."

Le savant français prétend de plus qu'au moyen d'une formule qu'il a découverte en 1902, il a prédit chaque tremblement de terre qui s'est produit depuis 22 ans.

"Tous les trente-trois ou trente-cinq ans, dit il, une nouvelle activité se développe dans le soleil, et nos conditions climatériques en sont affectées. Je soutiens que notre organisme corporel est influencé par les effluves électriques qui émanent du soleil. J'ai prouvé qu'un grand nombre de personnes deviennent plus irritables à un moment de crise magnétique. Ces influences inconscientes sont souvent la cause de dégoûts, de maux de tête, de rhumatismes, de névralgie, et même de choléra épidémique."

L'abbé Moreux prétend que depuis 1860, alors qu'il a commencé ses recherches, les périodes de calme solaire ont coïncidé avec les périodes de paix terrestre. Toutes les grandes expositions et foires mondiales ont été tenues pendant l'absence de taches dans le soleil.

"Les guerres, ajoute le célèbre astronome, correspondent aux troubles magnétiques. La courbe solaire va commencer à s'élever de nouveau en 1925 et elle atteindra son maximum en 1928. Je répète donc à nos gouvernements l'avertissement que j'ai déjà donné à Bruxelles en 1910."

Sir Henry Thornton et la presse du Dominion

Lors de son récent passage à Charlottetown, Ile du Prince Edouard, sir Henry Thornton, président du Chemin de fer Canadien National a été l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce locale. Le président de cette dernière organisation, ayant fait allusion à la presse canadienne, sir Henry Thornton, dans son discours, dit profiter de l'occasion pour remercier les journaux canadiens pour la façon généreuse dont ils l'ont traité personnellement et en sa qualité officielle. Il les remercia aussi pour leur aide désintéressée et leurs critiques inspirées par un esprit civique.

"Ce que je sais des journaux du Canada, dit sir Henry, me porte à croire que notre presse est hautement patriotique et poursuit un idéal plus élevé que celui de toute autre presse étrangère que je connais. Nos journaux sont honnêtes et expriment leurs opinions librement.

Sir Henry parla aussi des relations commerciales plus grandes qui devraient exister entre le Canada et les Indes Occidentales et termina en soulignant les avantages qu'offrent les Provinces Maritimes aux touristes.

La réflexion aime les détours et les retours sur elle-même, elle tient à savoir ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait. — Vallet.

NOUVELLES AGRICOLES

Record dans le chargement du grain

Un nouveau record dans le chargement du grain à la tête des lacs a été établi mercredi, d'après les chiffres donnés par le Canadien National. Au cours de la journée, treize bateaux ont été chargés de 3,752,000 minots de grain.

Le grain vendu mercredi s'est élevé à 325,000 minots. Les chargements depuis le 1er août forment un total de 54,331 wagons, ou 73,242,000 de minots, et 1,248 wagons sont arrivés à Vancouver depuis la même date.

La récolte de miel dans la Saskatchewan

Régina — D'après le sous-ministre de l'agriculture de Régina, la récolte de miel pour 1924 dans la Saskatchewan devrait monter à plusieurs wagons. On estime qu'il y a dans la province environ 500 propriétaires d'abeilles possédant en tout environ 3,000 ruches.

Réductions dans les prix des machines agricoles

Les catalogues des compagnies de machines agricoles pour 1925 portent des réductions dans les prix de presque toutes les machines: $10 sur les moissonneuses, $4 sur les faucheuses, $2 sur les rateaux, $10 sur les semeuses, $9.50 sur les herses à disques, $4 sur les charrues polysocs, $25 sur les charrues à tracteur et $8.50 sur les wagons de ferme.

Les secrets du "Wheat Pool"

Les membres de l'agence de vente interprovinciale des trois coopératives de blé, avec les agents de vente des trois provinces et les gérants des coopératives provinciales, ont tenu de longues conférences la semaine dernière. La principale question à discuter était de savoir s'il fallait vendre ou garder encore le blé de la coopérative dont la quantité accumulée est maintenant considérable. Pour "raisons d'Etat", on refuse de dire à quelle décision l'on en est venu. Les coopératives de l'Ouest possèdent le meilleur blé du monde et en ont plus à leur disposition en ce moment que n'importe quelle autre entreprise du même genre.

La laine de l'année dans les trois provinces de l'Ouest

Régina — La valeur estimée de la laine provenant de la tonte des moutons dans les trois provinces de l'Ouest au cours de l'année écoulée est de $6[illegible],100, provenant de 2,690,000 livres de laine. L'Alberta tient la tête avec 1,250,000 livres et a reçu le meilleur prix, en moyenne 25 sous par livre. La Saskatchewan a eu 840,000 livres qui lui ont été payées en moyenne 23 sous la livre. La récolte du Manitoba a été de 600,000 livres, avec un prix moyen de 21 sous la livre.

Tout le blé de l'Alberta n'est pas encore battu

H. W. Wood, de Calgary, président de l'agence interprovinciale de vente, de passage à Winnipeg, déclare qu'une portion du blé de l'Alberta reste encore malheureusement à battre. Il pense que 160 millions de minots de blé environ pourront être exportés cette année de l'Ouest.

L'immigration au Canada en 1924

Ottawa — Durant les douze derniers mois, 134,189 immigrants sont entrés au Canada. C'est une augmentation de 6 pour cent sur les douze mois précédents, alors que 126,744 immigrants s'établissaient au pays. Durant les sept mois terminés le 31 octobre 1924, le nombre des Canadiens rapatriés des Etats-Unis s'élève à 30,966, suivant les statistiques publiées dernièrement par le département de l'immigration.

Des Canadiens qui sont revenus au pays durant les sept derniers mois, 25,895 étaient des sujets britanniques, qui avaient acquis le domicile canadien, et 242 des sujets naturalisés. Depuis le mois d'avril dernier, le nombre des rapatriés a varié chaque mois de trois à cinq mille. Juillet est le mois où le nombre des rapatriés a été le plus considérable. Durant ce mois, 5,127 Canadiens ont rentré au pays en comparaison de 3,480 seulement en octobre, le plus petit nombre pour les sept mois.

Les statistiques de l'immigration, pour les sept mois en question, font voir une diminution de 12 pour cent en comparaison de la période correspondante l'an dernier. Cela est dû surtout au fait que les excursions de moissonneurs, qui amenèrent 11,000 immigrants l'an dernier, n'ont pas eu lieu cette année.

Durant les sept mois terminés le 31 octobre 1924, 92,137 immigrants arrivèrent par les ports canadiens: 46,128 sujets britanniques; 11,422 Américains et 34,587 provenant d'autres pays. Durant la période correspondante de 1923, il entra au pays 106,566 immigrants de différentes nationalités.

L'automne a été marqué par une baisse en comparaison avec l'an dernier. En septembre de cette année, 5,493 immigrants sont arrivés au pays, en comparaison de 14,472 en septembre 1923.

En octobre dernier, 6,923 étrangers sont arrivés par nos ports et 12,175 en octobre 1923. Durant ces deux mois, la baisse fut de plus de 40 pour cent. L'augmentation de 6 pour cent pour les douze derniers mois a été effectuée par l'immigration des sujets autres qu'anglais et américains. L'immigration des autres s'est accrue de 40,051 l'an dernier à 55,711 cette année.

L'électricité à la ferme

La distribution de l'énergie électrique dans les campagnes est appelée à rendre de multiples services aux cultivateurs, en leur permettant de remplacer par des opérations mécaniques la main-d'oeuvre, qui fait de plus en plus défaut. Mais l'électricité permettra également de suivre des méthodes nouvelles dans bien des cas et d'apporter non seulement un bien-être aux habitants des campagnes, mais un surcroît de profits importants.

M Borlase Matthews a installé dans une ferme qu'il possède à Greater Felcourt (Sussex, Angleterre), l'électricité sous toutes ses formes. Sur 240 hectares, il y en a 60 de bonne terre, qui est cultivée à l'aide d'appareils mécaniques mus par l'électricité; la ferme n'utilise que trois chevaux pour certains emplois spéciaux où la traction animale ne peut être remplacée. Le reste de la superficie (180 hectares) est aménagé pour l'élevage du porc, du bétail et de la volaille, celle-ci représentée par 1,500 poules, donnant une moyenne de 154 oeufs par poule et par an.

Pour augmenter la ponte, M. Matthews a largement éclairé le poulailler à l'électricité: en hiver, la production des oeufs est, par ce moyen, moins restreinte que chez les voisins. L'élevage des poussins atteint 3,400 par an, tous couvés à la couveuse électrique, qui exige une moindre surveillance. Le bétail est alimenté avec du foin récolté sur le domaine et qui est mis à sécher électriquement. Nous avions déjà noté ce détail autrefois. En entassant le fourrage vert dans des cuves et en y insufflant de l'air chauffé électriquement à la température voulue, l'auteur sèche son foin et parvient à éviter les fermentations qui se produisent quand on laisse sécher le foin à l'air humide et sans soleil.

M. Matthews fait également des recherches dans différents domaines; il croit avoir trouvé un moyen d'activer la végétation par des effluves électriques à haut potentiel (électro-culture) et d'améliorer la qualité du blé pour la farine et de l'orge pour la bière en leur faisant subir un traitement électrique qui favorise l'action bactériologique appropriée au but qu'il désire atteindre.

La pénétration des rayons solaires dans la mer

Les rayons solaires peuvent pénétrer dans l'eau de mer jusqu'à une profondeur de 1,470 pieds lorsque celle-ci est particulièrement claire. Des essais poursuivis dans la Méditerranée, à sept lieues et demie des côtes de la Corse, ont permis de constater ce fait. Mais en général à une profondeur de 155 pieds, la lumière solaire n'est plus comparable qu'à celle de la lune: à 310 pieds elle ne produit plus que l'effet d'un faible crépuscule, et à 620 pieds règne l'obscurité complète. On sait d'ailleurs que les coraux colorés de l'océan Indien sont parfaitement visibles à une profondeur de 155 pieds, et que la mer des Caraïbes, dont les eaux sont particulièrement limpides, laisse voir le fond à de plus grandes profondeurs encore.

PARIS — L'amélioration du franc a été facilitée par les importantes demandes de francs pour le compte anglais et américain.

PARIS — Le groupe de l'Union républicaine a décidé d'attirer l'attention du Sénat sur le péril que constitue la propagande communiste organisée systématiquement à travers tout le pays, même à l'armée et dans les écoles.



Un appel en faveur des missions indiennes

Saint-Boniface, Man., le 20 novembre 1924.

Chers lecteurs,

J'arrive d'une visite aux réserves indiennes. En passant à Saint-Philippe (ancien Fort Pelly de la Cie de la Baie d'Hudson), l'agent du gouvernement en charge de ces réserves est venu me trouver. C'est le Major MacConnell. "Je veux, me dit-il, attirer votre attention sur la situation très précaire où se trouvent nos Indiens. Leur récolte est pratiquement toute gelée et inacceptable sur le marché. C'est la misère noire; car nous ne sommes plus au temps où la chasse et la pêche faisaient vivre nos Indiens."

Beaucoup d'enfants ne pourront pas fréquenter l'école cet hiver, faute d'habits pour se préserver du froid. Dans beaucoup d'autres de nos missions, les besoins, sans être aussi pressants, sont bien réels et il y a des cas de misère à tirer les larmes des yeux.

C'est ce qui me pousse à faire un appel à nos familles catholiques pour qu'elles nous envoient le linge, les habits, couvertures, chaussures, livres, etc., etc., qui seraient pour elles hors d'usage et dont elles peuvent disposer.

Souvenons-nous que la charité est la grande marque des enfants de Dieu; que ce que nous faisons au prochain, c'est à Dieu même que nous le faisons. Je souhaite qu'au dernier jugement chacun de vous puisse entendre cette consolante parole: "J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai été nu et vous m'avez couvert."

Même sur la terre la plus douce joie est de pouvoir donner.

On peut nous faire parvenir directement les offrandes à l'"Ami du Foyer", Saint-Boniface, Man., ou les adresser au bureau du journal.

UN MISSIONNAIRE, O.M.I.

Le banditisme en Allemagne

Berlin — Vingt-cinq voleurs qui ont attaqué la maison du directeur d'une manufacture de ciment à Siegen, Westphalie, pour s'emparer de la paye des employés, ont tué huit occupants de la maison et gravement blessé le directeur. Avant de prendre la fuite, les voleurs ont mis le feu à la maison.



VENTE DE TERRAIN

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription, le mots: "Soumission pour l'achat d'une propriété à Elmwood, Winnipeg, Man.", seront reçues jusqu'à **midi, le lundi 29 décembre 1924,** pour l'achat de la propriété du Gouvernement du Dominion, à Elmwood, ville de Winnipeg, Man., située à l'angle de l'avenue Talbot et de la rue Stadacona, ayant une façade de 114 pieds sur l'avenue Talbot et de 93 pieds sur la rue Stadacona, plus ou moins, à l'exclusion de l'édifice ou des édifices qui sont sur l'emplacement.

On peut obtenir tous autres renseignements en s'adressant au soussigné ou à l'architecte résident, ministère des Travaux publics, édifice de la Douane, Winnipeg, Man.

La personne dont la soumission sera acceptée devra faire les paiements comme suit: 10 pour 100 comptant sur avis de l'acceptation de la soumission; la balance en deux paiements égaux, le premier six mois après et le dernier un an après la date de l'avis de l'acceptation de la soumission, avec, dans chaque cas, intérêt au taux de 6 pour 100.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission et sera confisqué si le soumissionnaire refuse de conclure le marché conformément aux termes de la soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,
S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 décembre 1924.



Une Brouette Historique

SANS remonter à l'époque du grand Pascal, auquel on attribue l'invention de cet utile petit véhicule à bras, la brouette que voici, avec toutes les curieuses décorations qui lui donnent un cachet d'antiquité, a cependant son histoire. Quoiqu'elle n'ait pas été employée bien souvent, elle servit du moins en une mémorable occasion il y a près d'un demi-siècle.

C'était en 1875. Le Canada Central Ry. prolongeait alors les ramifications de son réseau et en était venu à pousser une ligne vers Pembroke, petite ville de l'Ontario jusqu'alors dépourvue de chemins de fer pour la relier aux autres parties de la province. Il fut décidé par les dignitaires de l'endroit, de célébrer dignement le commencement des travaux et conséquemment, une grande fête fut organisée pour la circonstance. Des discours éloquents furent prononcés, et pour marquer d'une façon concrète que les travaux depuis si longtemps attendus étaient bien commencés, cette brouette fut chargée de terre avec la pelle qui paraît aussi sur l'illustration, et en présence d'une foule enthousiaste, fut poussée jusqu'à un certain endroit et vidée de son contenu par un notable présent.

L'"Observer" de Pembroke, en date du 3 septembre 1875, ajoute en parlant de la cérémonie: "L'assemblée se continua ensuite dans un vaste pavillon érigé pour la circonstance et où l'on avait fait transporter des quantités de bière, de vin et même de champagne pour les santés. La fanfare de Pembroke, retenue pour la fête, fit entendre plusieurs morceaux populaires qui furent fort goûtés par l'assistance."

Pour revenir à notre brouette, elle fut remise après la cérémonie à Miss M. P. Moffat, une demoiselle en vue de l'endroit, qui baptisa la nouvelle ligne avec la traditionnelle bouteille de champagne. Le Pacifique Canadien, qui en 1881 avait absorbé dans son réseau la ligne du Canada Central Ry., vient maintenant d'entrer en possession de la brouette et de la pelle. Ces deux intéressants objets vont désormais enrichir un petit musée actuellement en formation par le Pacifique Canadien et où l'on pourra voir diverses reliques rappelant les débuts de la grande et prospère organisation de transport canadienne.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 8 décembre 1924

Grains	Mardi 2 déc.	Merc. 3 déc.	Jeudi 4 déc.	Vendi 5 déc.	Samedi 6 déc.	Lundi 8 déc.
Blé No 1 Nord	1.60	1.61¼	1.62¼	1.63¾	1.65⅝	1.66½
2 Nord	1.55	1.56¼	1.56¼	1.57¾	1.59⅝	1.60½
3 Nord	1.49½	1.50¾	1.50¾	1.52¼	1.53⅝	1.55
Avoine 2 CW	.57⅛	.58⅞	.59	.58⅞	.60	.60¾
3 CW	.54¼	.55⅝	.55¾	.55⅝	.56¾	.57¼
Orge 3 CW	.78½	.81⅜	.81¾	.82¾	.85¼	.88
4 CW	.73¼	.75⅞	.76	.77	.79½	.82
Lin 1 NW	2.29	2.31½	2.32¾	2.34¾	2.35¼	2.36¾
2 CW	2.25	2.27½	2.28¾	2.30¾	2.31¼	2.32¾
Seigle 2 CW	1.22⅝	1.24¾	1.24¼	1.26	1.29¼	1.29⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.57½	1.58¾	1.58¾	1.60¼	1.61⅝	1.62½
Avoine 2 CW	.57¼	.58¾	.58¾	.58⅝	.59¾	.60¼
Orge 2 CW	.78¼	.80⅞	.81	.82	.84½	.87
Lin 1 NW	2.29	2.31½	2.32¾	2.34¾	2.35¼	2.36¾
Seigle 2 CW	1.22⅝	1.24¾	1.24¼	1.26	1.29¼	1.29⅞
Options						
Blé Décembre	1.57½	1.58¾	1.58¾	1.60¼	1.61⅝	1.62½
Mai	1.63⅝	1.65	1.64⅝	1.65¾	1.67¼	1.68⅜
Juillet	1.62⅛	1.63⅛	1.62¾	1.64	1.65½	1.67⅛
Avoine Décembre	.57¼	.58⅝	.58¾	.58⅝	.59¾	.60¼
Mai	.63¼	.64	.64	.63⅞	.64¾	.65⅜
Juillet	.63¼	.64⅜	.64⅝	.64¼	.65⅛	.65⅞
Orge Décembre	.78¼	.80⅞	.81	.82	.84½	.87
Mai	.87⅞	.87¼	.87	.87½	.89⅞	.91⅞
Lin Décembre	2.29	2.31½	2.32¾	2.34¾	2.35¼	2.36¾
Mai	2.39	2.41½	2.42	2.44	2.44⅝	2.46
Seigle Décembre	1.22⅝	1.24¾	1.24¼	1.26	1.29¼	1.29⅞
Mai	1.30⅞	1.32⅛	1.31½	1.33½	1.35⅝	1.36¼

Elle dit pourquoi elle est si reconnaissante

Une femme d'Ontario a trouvé du soulagement dans les Pilules Dodd

Elle avait souffert de troubles de la vessie des années, mais les Pilules Dodd la soulagèrent promptement

Bright, Ont., 8 déc. (Spécial) — "J'ai reçu votre Almanach et depuis, j'ai toujours songé à vous écrire. Je suis la mère de quatre enfants et j'ai souffert de maux de vessie très sérieux. J'ai pris divers remèdes, mais sans éprouver aucun mieux. Ma mère me conseilla d'essayer les Pilules Dodd. J'en achetai deux boîtes et elles m'ont complètement guérie. Je n'ai jamais éprouvé tant de reconnaissance pour quoi que ce soit dans ma vie que pour les Pilules Dodd." C'est le témoignage de Mme Henry-D. Christensen, bien connue ici.

Toutes, ou presque toutes les maladies de la femme, proviennent des rognons malades. Les Pilules Dodd pour les rognons soulageront les rognons malades de quelque manière que la maladie se produise.

Des rognons sains donnent un sang pur. Un sang pur donne une bonne santé.

Demandez à votre voisin si les Pilules Dodd pour les Rognons ne sont pas le meilleur remède pour les rognons malades.

Développement des muscles par l'électricité

Les applications de l'électricité à la médecine ne sont plus discutables; mise entre les mains expertes et savantes, l'électricité constitue assurément un moyen de traitement parfaitement efficace et scientifique. Son action sur les muscles est particulièrement frappante.

Il résulte, en effet, d'observations sérieuses que le poids des muscles peut être augmenté dans des proportions pouvant atteindre jusqu'à 40 pour 100 lorsqu'on les soumet à l'action répétée d'un courant électrique. Cette augmentation de poids correspond à un développement normal du muscle, obtenu sans recourir à une gymnastique fatigante. Il suffit de s'étendre sur une chaise longue et de soumettre le ou les membres à l'action du courant.

La force doit être au service du droit, et non le droit à la merci de la force. — Joubert.

Un réel soulagement pour l'asthme — Le remède du Dr Kellogg pour l'asthme n'a jamais eu une publicité extravagante, mais ses mérites sont évidents si l'on en juge par les résultats qu'il accomplit. Vous pouvez escompter un réel soulagement et des résultats permanents quand vous employez ce remède, et vous ne serez pas déçus. Quand la plupart des remèdes ne produisent qu'un soulagement éphémère, le remède du Dr Kellogg pour l'asthme donne des résultats durables.

LE MARCHE

8 DECEMBRE 1924

Bouvillons—	
Excellents	$5.00—$5.50
Bons	$4.00—$4.75
Moyens	$3.50—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$3.75—$4.00
Bons	$3.00—$3.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.25—$3.50
Bons	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$2.50—$3.00
Moyens	$2.00—$2.25
Communs	$1.50—$1.75
Taureaux—	
De choix	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.50—$5.00
Assez bonnes	$3.00—$4.25
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$5.00—$6.00
Bons	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserves	$1.00—$2.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$12.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$8.91—$9.02
Très gras	$8.10—$8.20
Lourds	$7.10—$7.20
Très lourds	$6.50—$6.60
Porc d'étal	$7.00—$7.20
Légers	$4.50—$6.00
Inférieurs	$4.10—$4.10
Truies No 1	$6.10—$6.60
Truies No 2	$5.50—$5.70

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .33
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .65
Premiers	$ .60
Seconds	$ .40
Fêlés	$ .35
Pommes de terre—	
Le minot	$ .95
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.77½
2 sacs de 49 livres	$4.82½
4 sacs de 24 livres	$4.87½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.77½
2 sacs de 49 livres	$4.82½
4 sacs de 24 livres	$4.87½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.77½
2 sacs de 49 livres	$4.82½
4 sacs de 24 livres	$4.87½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.77½
2 sacs de 49 livres	$4.82½
4 sacs de 24 livres	$4.87½
Alimentation—	
Son. La tonne	$26.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.15
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$18.00—$19.00
Mil. No 2	$16.00—$17.00
"Red Top" No 1	$15.00—$16.00
"Red Top" No 2	$13.50—$14.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

Aux élections municipales de lundi, S.-J.-A. Branion a été élu maire contre G.-W. Baker. Le Dr Fourney s'était retiré.

Les quatre échevins élus sont: M. Musk, J.-H. Mitchell, C.-S. Lacroix et A.-L. Morrison.

Un règlement autorisant l'émission d'obligations pour développer l'usine électrique a été adopté à une grosse majorité.

MM. Jules Casgrain, W.-A. Legault et Charles Lacroix ont été élus par acclamation membres de la commission scolaire séparée.

• • •

M. l'abbé Gagnon a quitté le diocèse pour retourner à Montréal, d'où il était venu il y a près de deux ans. Nous croyons savoir de bonne source que la position de visiteur des écoles, qu'il occupait, va passer à M. l'abbé Arès. Cette nomination sera accueillie très favorablement. M. l'abbé Arès, bien que nouveau venu dans le diocèse, a déjà fait preuve d'une grande activité pour la cause religieuse et nationale. Nous ne doutons pas qu'il possède la fermeté et le tact voulus pour surveiller d'une manière efficace l'enseignement du français dans nos écoles.

• • •

M. l'abbé Morneau, curé de Saint-Front, est nommé curé de Shell River, en remplacement de M. l'abbé Châtel qui, pour raison de santé, a dû partir pour l'Est.

• • •

Le 9 décembre aura lieu, dans la salle paroissiale, un concert organisé par Mme J.-E. Morrier, dans lequel le public pourra entendre les meilleurs artistes de Prince-Albert. Le programme comporte, entre autres numéros, une opérette: "La Rose et la Perle". On y applaudira pour la dernière fois Mme Robert de la Gorgendière, qui quitte prochainement notre ville, avec son mari, pour aller habiter à Boston.

• • •

Nos félicitations au surintendant Demers, de la police montée, qui vient d'être promu au grade d'assistant-commissaire.

WAUCHOPE

Le 26 novembre dernier, notre coquette église Saint-François-Régis de Wauchope était en fête. M. Emile Louis, ancien soldat de la grande guerre, conduisait à l'autel deux de ses jeunes filles: l'aînée, Julie-Emilie, liait sa destinée à Alexandre Quéneleur, un ancien du pays; l'autre, Marie-Régine, épousait Joseph Gaudet, fils de Jean Gaudet, pionnier de Wauchope. Cette cérémonie extraordinaire fut des plus imposantes. Les jeunes fiancés eurent le privilège de recevoir la bénédiction nuptiale de Mgr Gaire, prélat de la cour pontificale, missionnaire colonisateur, vénérable curé de Wauchope. Tout le monde de l'Ouest connait les qualités de Mgr Gaire, et comme toujours, en bon père spirituel, il sut être à la hauteur de sa tâche.

L'église s'était parée pour la circonstance et était au complet, comme aux jours de fête. L'orgue était tenue par M. A. Sylvestre; Mme A. Bernuy, notre maîtresse de poste, a fait entendre à l'offertoire sa belle voix de soprano, et M. Pierre Campagne, de Willow Bunch, beau-frère de Joseph Gaudet, de sa voix magistrale de ténor, chanta l'"Ave Maria" de Gounod.

Le dîner eut lieu chez M. Louis. Au dessert, Mgr Gaire laissa parler son coeur en félicitant les héros de cette fête, leur souhaitant une longue vie de bonheur.

Le Dr Arthur, de Redvers, fit un joli discours en l'honneur des jeunes époux, de la France, de la Belgique... Ce fut une belle fête qui restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui eurent le privilège d'y assister.

SAINTE-MARTHE-ROCANVILLE

Le mariage de M. Léon Huberdeau, de Saint-Lazare, Man., avec Mlle Antoinette Plante, de Sainte-Marthe-Rocanville, Sask., a eu lieu dans l'église de Sainte-Marthe le 12 novembre. Une grand'messe a été chantée et la bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Passaplan, curé de la paroisse. Le chant et la musique étaient magnifiques. Le chant était sous la direction de M. Louis Guay et Mme J.-B. Perreault et l'organiste était Mme Arthur Decelle. Les témoins étaient MM. Amable Plante, père de la mariée, et Origène Cadieux, beau-frère du marié. Les époux ont reçu un très grand nombre de jolis cadeaux.

Après la cérémonie, le dîner et le souper et la soirée eurent lieu chez le père de la mariée. Un grand nombre de parents et d'amis de Sainte-Marthe et de Saint-Lazare étaient présents. Tous se sont amusés agréablement. Après la veillée les mariés sont partis par le convoi du C.N.R. pour un voyage de quinze jours dans l'Ouest. Ils ont visité toutes les grandes villes de l'Ouest.

A leur retour une grande réception a été donnée chez le père de la mariée. A peu près tous les gens de Sainte-Marthe étaient présents.

Les nouveaux mariés occupent maintenant leur demeure à Saint-Lazare, Man.

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Au couvent — Tableau d'honneur pour novembre

Grade XI — 1. Jeanne Nadeau; 2. Claire Mousseau.

Grade X — 1. Anna Bisson; 2. Elsie Owens.

Grade IX — 1. Antoinette Boulet; 2. Eva Girouard.

Grade VIII — 1. Simone Perron; 2. Marie Aubertin.

Grade VII — 1. Léonie Lahaye; 2. Léontine Gauthier.

Grade VI — 1. Inès Desmarais; 2. Michel Saint-Jacques.

Grade V — 1. Alice Tougas; 2. Arthur Lacerte.

Grade IV — 1. Laura Perron; 2. Yvonne Bérard.

Grade III — 1. Jeanne Tougas; 2. Marguerite Guay.

Grade II — (a) 1. M.-Reine Girouard; 2. Charles Bernier. (b) 1. Omer Demers; 2. Joseph Guay.

Grade I — (a) 1. Daniel O'Connor; 2. René Demers. (b) 1. Ephrem Bohémier; 2. Wilfrid Grouette.

Préparatoire — 1. Marceline Nolin; 2. Armande Tougas.

Belle initiative

Le Cercle Langevin de l'A. C. J. C., notre cercle paroissial, vient de passer une belle résolution à son assemblée du 23 novembre. Il a décidé d'acheter le terrain où fut dite la première messe et où fut construite la première chapelle à Sainte-Anne des Chênes. Ce terrain se trouve sur la terre de M. J.-B. Toews. Nous félicitons les membres de l'A. C. J. C. de cette idée heureuse. Ils ont décidé aussi de faire quelques parties de cartes pour recueillir les fonds nécessaires à cet achat. Encourageons-les.

Dans deux ans nous célébrerons le 50me anniversaire de la fondation de notre paroisse. En effet, bien que la première messe ait été dite en 1858, c'est plus tard seulement, le 11 avril 1876, que Mgr Taché érigea canoniquement Sainte-Anne en paroisse. Nous serons heureux dans deux ans de posséder, pour notre fête paroissiale, le terrain où fut célébrée la première messe et où fut construite la première chapelle.

Municipalité

Le mois de décembre amène les élections municipales. Nos électeurs ont confirmé en charge les officiers de l'an dernier. Voici les noms:

Maire: M. J.-W. Finnigan; conseillers: M. Oscar Balcan (quartier 1); M. Max. Champagne (quartier 3); M. John Golver (quartier 2); M. Mastaï Duguay (quartier 4); M. H.-F. Benoit (quartier 5); M. Siméon Prairie (quartier 6).

M. le maire remercie les gens de la municipalité de la confiance qu'ils lui témoignent, en le nommant pour un autre terme. La politique de sage économie qu'il a suivie jusqu'à nos jours, il se propose de la continuer. Ce sera pour le plus grand bien de la municipalité.

A nos correspondants

Nous demandons une fois de plus à nos correspondants de ne pas attendre à la dernière minute pour nous adresser leurs chroniques. En les envoyant le plus tôt possible dans le courant de la semaine, ils facilitent grandement notre travail. Nous ne pouvons d'ailleurs garantir l'insertion de celles qui ne nous arrivent que le lundi ou le mardi.

Inutile de nous faire parvenir des correspondances non signées; il n'en est tenu aucun compte.

SOUTH JUNCTION

Vendredi, le 21 novembre, M. A. Beaubien, M.P., était de passage à South Junction.

• • •

Mme C. Jernberg est convalescente à l'hôpital de Winnipeg, où elle a subi une grave opération. Nous lui souhaitons un heureux retour.

• • •

Mme G.-D. Fraser est revenue dans sa famille après avoir passé quelques semaines à l'hôpital Général.

• • •

M. et Mme G. Goudreau sont arrivés au milieu de nous avec l'intention d'y demeurer.

• • •

Dimanche le 23 novembre, M. l'abbé Normandeau, prêtre colonisateur, nous arrivait par le train de 9 h. Le même soir il y eut une partie de cartes organisée par le Cercle Jeanne d'Arc, afin de compléter la liste de souscriptions à l'A. C. J. C.

• • •

Dimanche le 30 novembre avait lieu un petit concert de famille organisé par Mlle E. Brisebois à sa résidence.

Le programme était le suivant:

Ouverture: "Napoleon's Last Charge", E.-T. Paull.

Piano: Mlle E. Gustin, institutrice à Vassar.

Chanson: "L'Echo", A. Larrieu: Mlle Y.-M. Clément, institutrice à Vassar.

Chanson "Montez toujours", R. P. H. Lalande, S.J.

Piano: "La prédication aux oiseaux", Franz Liszt: Mlle E. Brisebois.

Piano: "Les deux alouettes", T.-H. Leschetisky: Mlle Irène Guertin.

Chanson: "La mort du cerf", Théo. Botrel: M. L. Brisebois.

Chanson: "La feuille d'érable", A. Larrieu.

Chanson: "Le départ de la fauvette", C. Lavigueur: Mlle B. Briand.

Accompagnement de violon: MM. Jos. Boisselle et Em. Brisebois.

• • •

Vendredi le 28 novembre, nous avions nos élections municipales. M. Alph. Beaudry fut réélu avec une majorité de 20 sur son adversaire, M. J.-B. Canham. M. Peter Lind est élu conseiller pour le quartier numéro 3.

Les Esquimaux se modernisent

Une expédition américaine qui vient de rentrer donne des renseignements fort curieux sur les Esquimaux, avec lesquels ses membres ont vécu pendant six mois.

Les Esquimaux, qui se trouvent au-delà du cercle arctique, ont adopté le fusil de chasse, véritable innovation. Ils ne mangent plus la viande et le poisson crus, comme ils faisaient jusqu'à présent; ils les font cuire. Enfin ils acceptèrent sans se faire prier l'invitation que leur firent les explorateurs américains à bord de leur navire, et ils y assistèrent, en donnant les marques du plaisir le plus vif, à une représentation de cinématographe.

Mais ne nous intéressons-nous pas nous aussi à des films sur la vie des Esquimaux?

Cherchez le devoir et le bonheur vous viendra par surcroit. — Vallet.

• • •

L'apathie des bons fait la force des méchants.

• • •

Plus le danger est indéfini, plus l'angoisse est forte. — Barrès.

AU SACRE-COEUR

Les funérailles de Mme Vve Théroux, née Gaudet, décédée le 2 décembre à l'âge de 74 ans et 3 mois, ont eu lieu vendredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus pour rendre un dernier témoignage de respectueuse affection à cette femme de bien.

La Société des Dames de Sainte-Anne, dont Mme Théroux était membre, avait accompagné la dépouille mortelle de sa résidence jusqu'à l'église.

Les porteurs étaient: MM. P. L'Heureux, J. Arpin, L.-H. Fournier, J.-H. Lemire, O. Rocan, A.-J. Dostert, V. Rho et J.-A. Rhéaume.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Primeau, de l'archevêché de Saint-Boniface, un ami de la famille. Le service fut chanté par le R. P. Vézina, O.M.I., accompagné par M. l'abbé Primeau comme diacre et du R. P. Longpré, S.J., comme sous diacre. Un choeur nombreux, sous la direction de M. J.-A. Hébert, chanta la Messe des Morts en plain chant.

Après le service funèbre, le corps fut transporté à La Salle, où il repose dans le terrain de famille, en attendant le grand jour de la résurrection.

Les funérailles avaient été confiées à M. J.-A. Desjardins, entrepreneur de Saint-Boniface.

• • •

L'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui devait avoir lieu le dimanche 14, a été remise au dimanche 21.

• • •

Jeudi le 18 décembre aura lieu la dernière partie de cartes de la série. La Société Saint-Jean-Baptiste a bien voulu accepter d'organiser cette soirée. Déjà on s'est mis à l'oeuvre pour faire un grand succès de cette soirée. Afin de donner à tous l'avantage de se procurer à bon marché une dinde pour les fêtes de Noël, la société fera rafler deux douzaines de dindes à raison de dix sous du billet, 3 pour 25 sous. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule le jeudi 18 décembre.

• • •

Les familles Faubert, Sala et Léveillé remercient vivement la Liberté et toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de leur deuil cruel.

CHRONIQUE MUSICALE

Le récital d'élèves de Mlle Dostert

Le récital d'élèves de Mlle Dostert a réuni, jeudi dernier, à l'édifice Music and Arts, un auditoire sympathique qui a fort goûté l'intéressant programme de la soirée.

Un récital d'élèves comporte parfois certaines pièces un peu monotones, mais nous pouvons dire, en toute sincérité, que tous les numéros du programme de Mlle Dostert avaient du relief. Les élèves ont joué d'une façon intelligente, la technique était remarquable, le maintien (souvent trop négligé) parfait et l'impression que nous gardons est des plus heureuse.

Mlle Kathleen Hand mérite une mention toute spéciale. Elle est merveilleusement douée et nous avons goûté tout particulièrement la délicatesse de son jeu dans "Variations" de Hadyn. Elle a aussi joué avec brio "Fantaisie" de Mendelssohn. C'est une jeune musicienne qui promet.

"Andante Capricioso" a été brillamment exécuté par Mlle Dora Lévesque, que nous aurions aimé entendre de nouveau. Mlle Eileen Parton nous a donné "Pizzicati" (Délibes) et "Petite Pièce" (Ravina). Quelques moments de nervosité n'ont pas nui à l'exécution intelligente de ces deux pièces. Nous espérons que Mlle Parton continuera à développer les brillantes qualités musicales qu'elle nous a fait entrevoir.

MM. Lloyd Bruce et Kenneth Gosling ont eu une part bien méritée d'applaudissements. Voilà deux jeunes pianistes qui font certainement honneur à leur professeur.

Mlles Sadie Ludwick, Margaret Hearn, Isabel Naylor, Agnes Feely, Evelyn Pratt et Margaret MacDonald étaient aussi au programme; nous n'avons que des éloges à leur décerner.

Deux numéros de violon par Mlle Marie Gussin, accompagnée au piano par Mme Waterhouse, ont été vivement applaudis, et la jeune violoniste a dû donner deux numéros supplémentaires.

Il y avait aussi au programme des pièces de Brahms, Liszt, Schumann, Schubert-Ganz, Paderewski, Chopin, Greig, Rowley, etc.

On nous dit que Mlle Dortert donnera elle-même un récital le mois prochain. Voilà une bonne nouvelle. Mlle Dostert est une de nos rares pianistes que le travail ne rebute pas et qui, tout en donnant à ses élèves une formation musicale soignée et intelligente, ne néglige rien pour son propre perfectionnement artistique. C'est un sentiment qui l'honore et dont il convient de la féliciter.

Marcel Grandjany

Le programme qui suit sera donné par Marcel Grandjany, le grand harpiste français, mardi le 16 décembre, au National Assembly Hall (anciennement St. Stephen's Hall), coin des rues Portage et Young. Il y a là un régal pour les amateurs du beau. Les billets sont en vente chez Golding.

I

Rhapsodie, Marcel Grandjany.

Deux morceaux du XVIe siècle: 1. Siciliana (pour le luth), Ottorino Respighi; 2. Chanson de Giullot Martin, Périlhon.

Impromptu Caprice, Gabriel Pierne.

II

Largo, Bach-Saint-Saens.

Papillons, Dizi.

Soeur Monique, François Couperin.

La Comère, François Couperin.

Nocturne, Liszt.

La Mandoline, Parish-Alvars.

III

Fantaisie, Casar Galeotti.

Deux chants populaires français: 1. Le bon petit Roi d'Yvetot, Marcel Grandjany; 2. Il était une bergère, Marcel Grandjany.

Dans la forêt du charme et de l'enchantement, Marcel Grandjany.

Gavotte "A la manière de Lully", Jacques Pillois.

Valse (exécutée pour la première fois en Amérique), Joseph Jongen.

IV

Impromptu, Albert Roussel.

Légende, H. Renie.

Ligue des Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires de la Ligue des Vétérans français rappellent aux amis des réservistes français que les parties de cartes vont recommencer le jeudi 11 décembre, à 8 h. 15. Il y aura une intéressante partie musicale et un goûter sera servi. La soirée aura lieu dans la jolie salle des Chevaliers de Colomb, coin des rues Smith et Graham. Venez en grand nombre et amenez vos amis.

L'amitié est comme une âme dans deux corps. — Aristote.



Le Nouveau Docteur

JULES PRAVIEUX

Feuilleton de LA LIBERTE No. 7

Mme Rozoir portait, non sans un orgueil secret, la dépouille d'un poulain russe. Elles étaient ainsi bien défendues contre les attaques du froid et de l'hyperboréenne Mme Legros qui toujours apportait le pôle nord partout où elle allait. Les demoiselles Rozoir qui, depuis deux mois surtout, vivaient dans les ivresses du catalogue comparé, et qui, à fréquenter les prospectus illustrés des grands magasins, avaient acquis un coup d'oeil sûr, se mirent à évaluer entre elles, à voix basse, les enveloppes de bête dont toutes ces dames s'étaient parées: "Mme Nachard en a pour quatre cent francs sur le dos. — Oh! tout doux, ma chère, ce n'est que de la patte d'astrakan!" Yvonne, l'aînée, qui avait un paletot de caracul — son père s'était opposé à l'achat d'une fourrure plus chère — aperçut Laure Legros qui portait, pour la première fois ce jour-là, un manteau de loutre. La jalousie mordit au coeur Yvonne Rozoir. Elle avait entendu dire que la loutre vraie se distingue de la fausse à ce signe que, si l'on souffle sur la première, le poil apparaît brun dans sa profondeur, tandis qu'avec l'autre, de la peau de lapin passée à la teinture le plus souvent, on ne voit que du noir jusqu'au cuir. L'aînée des demoiselles Rozoir voulut expérimenter sa méthode; elle se faufila à travers les groupes, parvint jusqu'à Laure Legros et, l'air innocent, se mit à lui souffler dans le dos, sur la fourrure fine, souple et lustrée. Sentant un zéphyr lui courir le long du cou, Laure Legros se retourna, et sans comprendre, regarda son amie Yvonne de ses yeux toujours en bisbille qui se fuyaient l'un l'autre le plus loin possible, aux deux côtés de sa figure. Yvonne revint vers sa soeur, et déclara, les lèvres pincées:

— Ma chère, c'est de la vraie! Et de l'Hudson! Dans les cinq cents, pour le moins!

— Ce n'est toujours pas ça qui l'empêchera de loucher! fit Berthe.

Et afin de se consoler, Yvonne Rozoir déboutonna son manteau de caracul pour en montrer la doublure qui était de satin ivoire.

Les invitées de Mme Poncet réunies au salon attendaient sans impatience l'arrivée du doyen qui tardait à venir. Elles se sentaient tout heureuses d'être là, en ce décor somptueux de château, d'assister à une petite fête qui devait être si distinguée, que tout le monde ne verrait pas. De constater que certaines dames de leurs relations ne se montraient point, qu'elles n'avaient point été conviées, de se dire qu'on était des privilégiées, leur joie en était accrue.

Mme Poncet comptait sur la présence de quelques messieurs de la ville qu'elle avait priés par lettre d'assister à la bénédiction et au lunch. Seuls, jusque-là, M. Dubois, un ancien notaire, et M. Larrivé, capitaine en retraite, s'étaient présentés. Mme Poncet commençait à s'alarmer, lorsque le docteur Bravières parut à l'entrée du salon en jaquette noire et ganté de clair. Il y eut aussitôt comme une houle légère parmi les peaux de bête: les conversations s'arrêtèrent et tous les yeux se tournèrent vers le jeune homme. Il s'avança vers la maîtresse de maison, lui offrit ses hommages, puis s'inclinant de nouveau salua l'assemblée où il avait eu le temps de reconnaître les dames Rozoir, Mme et Mlle Chanteau, Mme Legros et sa fille. L'inclination était profonde, et s'adressait à toutes: chacune de ces dames en prit pour son rêve.

En entrant au salon, Pierre Bravières avait aussitôt cherché des yeux Françoise Chanteau. A vrai dire, s'il avait pris avec Mme Poncet l'engagement de ne point partir après la bénédiction, comme il en avait tout d'abord l'intention, c'est parce qu'on lui avait donné l'assurance que la jeune fille y assisterait. Pourtant, pendant le trajet de Brenay aux Bruyères, il doutait encore. Un ukase du docteur Chanteau renseigné par quelque lettre perfide, pouvait, au dernier moment, interdire à sa femme de pénétrer dans une maison qu'il considérait comme ennemie depuis que Mme Poncet l'avait quitté pour faire appeler son concurrent. Pierre ne fut rassuré que lorsqu'il aperçut Françoise qui délicieusement fine et jolie dans son costume de drap bleu, le cou entouré d'une cravate d'hermine, se tenait vers la cheminée du salon, à côté de sa mère.

Pierre n'était pas au salon depuis cinq minutes quand arriva le curé-doyen accompagné de son vicaire l'abbé Monié. L'abbé Tharot s'excusa de s'être fait attendre; il venait de célébrer un baptême qui, comme toujours, s'était présenté à l'église assez longtemps après l'heure fixée. Sans s'attarder en de vains propos, il enleva sa douillette et passa sur sa soutane le rochet de dentelle, le camail de chanoine, l'étole de soie blanche qu'il avait apportés. Mme Rozoir constata, non sans aigreur, que le doyen n'avait pas cru devoir choisir, pour présider à la cérémonie, le rochet qu'elle lui avait envoyé. Mme Legros, de son côté, fit la même remarque dans l'amertume de son âme: "En tout cas pensa-t-elle, il a sur lui le rochet que Laure a reprisé!" L'abbé Tharot se plaça au milieu du salon, pria les assistants de s'agenouiller, et ouvrant son rituel, il lut à haute voix, en latin, la prière de la liturgie: "Seigneur, nous te supplions pour cette maison, pour ses habitants et tout ce qu'elle renferme, pour que tu daignes les bénir, les sanctifier et les combler de tous les biens. Accorde-leur, Seigneur, l'abondance de la rosée du ciel, féconde leur terre pour qu'elle leur donne la substance de la vie, et prends en miséricorde les désirs de leur coeur. Donc, à notre entrée, daigne bénir et sanctifier cette maison comme tu as daigné bénir la maison d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; et qu'entre ces murs habitent les anges de ta lumière, qu'ils la gardent ainsi que ses habitants, par le Christ Notre-Seigneur."

— Amen, dit l'abbé Monié, tandis que les assistants faisaient le signe de la croix.

Puis, l'abbé Tharot, avec cette dignité simple qu'il apportait à l'accomplissement des rites liturgiques, parcourut, en les aspergeant d'eau bénite, toutes les pièces de la maison. En traversant le petit salon-bureau, il put apercevoir les trois bibliothèques de bois de rose où Mme Poncet enfermait ses chers romans tous uniformément vêtus d'une reliure blanche. Elle avait eu soin de poser sur chacune des bibliothèques un grand rideau de soie qui couvrait tous ces livres méthodiquement classés. Les romanciers contemporains, ceux qui sont de l'Académie, ceux qui voudraient en être, et ceux qui n'en seront jamais, voisinaient là, sous ce voile pudiquement jeté sur leur gloire: "Elle m'avait dit que je ne verrais pas ces volumes, pensa l'abbé Tharot, voilà ce que les femmes appellent tenir un engagement: je ne les vois pas, mais ils y sont tout de même!"

Lorsque le curé-doyen eut terminé la bénédiction de la maison et quitté son costume de choeur, il revint au salon pour y retrouver Mme Poncet et ses invités. Cette idée qu'il lui faudrait assister à un lunch n'était point pour l'enchanter, mais le moyen de refuser? Mme Poncet avait été pressante, avait voulu persuader le doyen que sa présence ne pouvait qu'enlever à cette petite fête ce qu'elle avait de trop profane, de trop mondain. L'abbé Tharot, sans être impressionné bien fortement par de tels arguments, avait mieux aimé se rendre que de batailler plus longtemps contre cette force aveugle qui s'appelle un désir de femme.

Lorsque l'abbé Tharot pénétra dans la salle à manger, une évidence s'imposa à lui. Mme Poncet, pour décider plus sûrement le curé-doyen à accepter l'invitation, avait "triché". Elle avait parlé de "collation": rien qu'à voir l'aspect de cette salle à manger où étaient dressées quatre tables que recouvraient des nappes garnies de dentelle et qui portaient, dans l'artistique décor d'une fine guirlande de fleurs, les pyramides de fruits, les chefs-d'oeuvre imposants de la pâtisserie, et, dans des faïences de vieux Nevers, les alléchantes babioles de la confiserie, quatre tables sur lesquelles toute une famille de verres grands et petits — dont une coupe pour le champagne — gardait l'assiette de chaque convive, on devinait sans peine que Mme Poncet n'entendait pas offrir à ses hôtes un simple goûter de pensionnaires. Elle avait le renom d'une femme qui ne fait rien "comme les autres" et voulait justifier sa réputation avec le secret désir d'étonner ces dames de Brenay qui ne connaissaient ces jolis étalage de luxe et ces petites fêtes de la bouche que par les descriptions des journaux de modes. Un lunch par petites tables! Eh! c'est un événement dans la vie de province!

Pris au piège de sa bonté, l'abbé Tharot se contenta de dire à Mme Poncet, en forme de protestation:

— Oh! madame, une collation!

— Mais, répondit Mme Poncet, ce n'est pas tous les jours qu'on bénit une maison! Et puis, c'est la première fois que monsieur le doyen me fait l'honneur de s'asseoir à ma table.

Toutes ces dames, avant d'entrer dans la salle à manger, quittèrent leur peau de bête et apparurent dans le fourreau moins sauvage que leur avait apprêté Mme Privat la grande couturière de Brenay, ou qui leur était venu par colis postal des grands magasins de Paris. Mme Rozoir avait suspendu au portemanteau la dépouille du poulain russe, et se montrait en robe violet évêque, ce qui suggéra à l'abbé Monié cette pensée narquoise: "Décidément, ses goûts baissent: elle s'habillait autrefois en cardinal; la voilà aujourd'hui en évêque; c'est maintenant au tour des curés à lui fournir des nuances pour ses robes!"

Pendant que ces dames se dévêtaient de leurs fourrures, une crainte et une espoir se disputaient leur âme: la crainte d'être placées à table trop près de Mme Legros qui congelait tous ses voisins, l'espoir de voir les "choses" qui devaient infailliblement se passer, qu'elles attendaient. Quelle figure allaient se faire les dames Chanteau et le docteur Bravières? Quelle serait leur contenance à tous trois? Personne n'ignorait à Brenay l'inimitié des deux médecins, la guerre ouverte entre eux, et tout naturellement, Françoise et sa mère ne pouvaient qu'exécrer le concurrent, l'ennemi de la maison. On comptait bien que l'occasion s'offrirait à elles de manifester leurs sentiments au moins par quelque témoignage de dédain donné gratuitement au jeune docteur: "Pour sûr, se disaient les dames de Brenay, ils vont se regarder en chiens de faïence; en tout cas, on ne s'ennuiera pas!"

A leur entrée dans la salle à manger, il sembla à ces dames que la chance servait leur souhaits. Tandis qu'elles cherchaient, parmi tous les sièges, celui que leur assignait le petit carton posé sur chaque assiette, elles constatèrent que le nom de Françoise Chanteau voisinait avec celui du docteur Bravières. Bientôt même, elles virent le médecin, renseigné par un geste de Mme Poncet, venir se placer à côté de Françoise qui se tenait debout devant une chaise, attendant que la maîtresse de maison se fût assise. Elles remarquèrent que la jeune fille n'avait point paru répondre au bref salut, une simple inclination de tête, que le docteur lui avait adressée en arrivant vers elle. Aussi, pendant que l'abbé Tharot récitait le *benedicite*, se regardaient-elles en dessous les unes les autres, pinçant les lèvres pour tâcher de contenir un petit sourire malin, affriolé. Ah! non, on ne s'ennuierait pas à ce lunch! La curiosité flambait dans les yeux.

L'abbé Tharot prit place à la droite de Mme Poncet, sur la prière qu'elle lui en fit, et bientôt luncheurs et luncheuses furent assis autour des nappes ornées de dentelle et si joliment fleuries. Le premier instant passa à reconnaître ses voisins, à se féliciter intérieurement si l'on était loin de Mme Legros, à déplorer son mauvais sort si l'on se trouvait rapproché d'elle, à inspecter la salle pour voir comment la fantaisie toujours originale de la maîtresse de maison avait distribué les convives.

A qui n'était pas initié aux projets de Mme Poncet, le choix des places semblait avoir été fait un peu au hasard et sans arrière-pensée, et pourtant, une stratégie toute féminine s'y décelait. Tout avait été combiné pour que, dans cette salle à manger où vingt-cinq personnes étaient réunies, Françoise Chanteau et Pierre Bravières, sans être, inquiétés par la loquacité ou l'attention indiscrète de leurs voisins, fussent, pour ainsi dire, isolés, et eussent le loisir de se parler comme dans l'intimité d'un tête-à-tête. La maîtresse de maison avait écarté le plus possible de ses deux protégés les oreilles trop subtiles. Mme Rozoir et ses deux filles dont Mme Poncet n'ignorait point les visées, et dont il convenait de se défier, avaient été éloignées comme particulièrement dangereuses. Ce ne fut pas sans dépit qu'Yvonne et Berthe constatèrent que Françoise Chanteau avait pour voisin de table le docteur Bravières: leur jalousie s'exaspéra lorsqu'elles virent qu'elles devaient renoncer à l'espoir d'être "remarquées" du docteur pendant le lunch. La malchance voulut qu'à la table où elles se considéraient comme reléguées, elles ne faisaient point face au docteur Bravières. Ce jour-là, elles ne portaient pas ce déguisement complet de bonbon fondant qu'elles affectionnaient et qui, vraiment, n'était pas de saison; mais, comme elles voulaient, malgré tout, et dans la mesure autorisée par les journaux de modes, rester fidèles aux couleurs tendres, leur corsage était de crêpe de Chine rose. Et ce corsage qui, par sa nuance, seyait si bien à leur teint de brunes, dont on avait étudié la coupe; dont, après de longs débats, on avait choisi la forme et les garnitures pour mettre en valeur le modelé de leur taille, le docteur Bravières ne le verrait que de dos! C'était pour les demoiselles Rozoir presque du désespoir.

A la table du docteur Bravières, Mme Chanteau s'était assise à côté de sa fille. Les convenances exigeaient que la mère de Françoise fût là, mais rien à craindre d'elle. Sa complicité était acquise au projet de Mme Poncet qui, pour l'occuper, lui avait donné comme voisine Mme Morillon, réputée la meilleure "femme de ménage" de tout Brenay: lorsque ces dames se trouvaient ensemble, c'était toujours pour parler tenue de maison et se révéler quelque recette de cuisine. Les deux autres sièges étaient occupés par le capitaine Larrivé et l'ancien notaire M. Dubois, tous les deux conseillers municipaux de Brenay, presque inséparables, mais qui ne pouvaient se voir sans aussitôt se chamailler pour des questions de politique locale. Françoise et le docteur Bravières auraient donc le droit, grâce aux petites roueries de Mme Poncet, de se parler en paix: ils étaient pour ainsi dire seuls, chez eux.

La table la plus proche était prise par six de ces dames dont Mme Legros et sa fille. Laure faisait face au docteur Bravières qui pouvait ainsi la contempler à loisir. Evidemment, Laure Legros avait été placée par l'ingénieuse Mme Poncet sous le regard du jeune médecin pour servir de fond de tableau, de repoussoir à Françoise dont la grâce, la fraîcheur apparaîtraient au jeune homme avec plus d'éclat lorsqu'il les comparerait aux yeux déformés par le strabisme, au teint de citron de la pauvre Laure que faisait encore ressortir la blanc posée sur la cheminée le médecin et Françoise: elle pouvait ainsi les voir qui causaient, qui causaient. C'était tout de mécheur de son corsage d'Irlande.

Au grand étonnement de ces dames qui ne les perdaient pas de vue, le docteur Bravières et Françoise ne se regardaient pas "en chiens de faïence". Tout d'abord, et pendant quelques minutes, le médecin avait parlé seul à la jeune fille qui semblait ne mettre aucun empressement à lui donner la réplique. Bientôt, il leur parut que Françoise Chanteau déposait sa timidité ou qu'elle renonçait à faire grise mine, qu'elle trouvait ses mots, qu'elle s'animait: et même, à suivre les mouvements de sa physionomie, elles crurent s'apercevoir que la jeune fille n'était pas au supplice, comme elles s'y attendaient. Ces dames s'avouèrent à elles-mêmes qu'elles ne comprenaient plus.

La petite scène qui se passait sous leurs yeux, à l'une des tables de la salle à manger, avait en effet de quoi les surprendre. Dans le premier instant de leur entretien, Pierre Bravières et Françoise ne s'étaient point écartés des coutumes établies; en termes voulus par l'usage, ils avaient, de concert, déploré la rigueur de l'hiver qui, dès ce mois de novembre, s'annonçait exceptionnel, redoutable. Françoise qui, tout d'abord, avait eu à se défendre contre sa timidité, s'enhardissait peu à peu. Sa voix, faible au début, et qui tremblait légèrement, prenait plus d'assurance, de fermeté. Son coeur qui battait très fort se calmait. Bientôt, sans que ni l'un ni l'autre se rendît compte de la façon dont le prodige s'accomplissait, l'entretien se faisait plus personnel, presque intime. Pierre parlait de sa mère, du dévouement qu'elle lui avait témoigné en abandonnant la maison de famille, ses habitudes, ses souvenirs pour venir habiter Paris pendant qu'il y suivait ses études médicales. Il disait ses regrets de n'avoir pas auprès de lui, à l'époque de ses débuts à Brenay, cette mère aimante et dévouée dont l'affection lui eût été si douce.

— Vous devez vous trouver bien seul! fit la jeune fille.

Cette phrase à laquelle il n'eût point été difficile de donner un sens équivoque, Pierre ne songea pas à s'en émouvoir, ni même à s'en étonner. Elle était dite d'un ton si spontané, si naturel; il y avait tant de franchise dans ces yeux qui semblaient s'attacher à chacun des mots qu'il prononçait que, pas un instant, le jeune homme ne put croire qu'une arrière-pensée se fût abritée sous ce front d'une ligne si pure. Il ne vit là qu'une invitation à continuer, à ne point changer de sujet. L'air de Françoise, son regard, les questions qu'elle lui posait marquaient clairement l'intérêt qu'elle prenait à cet entretien qui, si vite, était devenu une confidence.

Pierre Bravières et Françoise n'avaient pas à se préoccuper de leurs voisins de table: manifestement, l'attention de Mme Chanteau et de Mme Morillon, du capitaine Larrivé et du notaire honoraire Dubois ne s'égarait point du côté des deux jeunes gens. Mme Morillon révélait ses secrets pour réussir le canard en salmis à Mme Chanteau captivée, et qui tâchait d'emmagasiner dans sa mémoire toutes les prescriptions de la précieuse recette. Le capitaine et le notaire, tout en se reprochant leurs votes, glosaient sur l'incident au conseil municipal où deux conseillers s'étaient pris à la gorge et voulaient s'étrangler parce qu'ils étaient en désaccord sur l'emplacement du nouvel abattoir.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur, sous la direction des RR. SS. Oblates, nous ont donné dernièrement un très beau concert qui mérite d'être signalé dans notre chronique locale. Voici le programme tel qu'il a été exécuté dans cette mémorable soirée du 30 novembre:

Ouverture — Duo: "Roméo et Juliette".
Choeur: Cantate de fête.
Adresse lue par M. Souyri.
Piano: "Sweet Bye and Bye".
Saynète: Concours de bébés.
Déclamation: "Pauvre à plus pauvre".
Piano: "Bonne humeur".
Drame: "Le prix du verre d'eau froide". (1er acte). Personnages: Adrienne, épouse du gouverneur de Zithynie, Mlle R. Parent; Augusta, sa fille, Mlle J. Bourget; Janita, sa seconde fille, Mlle C. Lavoie; Euphrasie, esclave chrétienne, Mlle A. Bourget.
Récitation: "The Guest".
Drill: "Vive Saint Martin".
"Le prix du verre d'eau froide", 2me acte.
Trio: "Poney Race".
Play: "Examination Day".
Saynète: "Fête au pensionnat".
Chorus: "Mountain Horn".
Piano: "Grand galop de concert", par Mlle U. Spurrill.
Saynète: "La sorcière".
Choeur: "Pot pourri".
Réponse à l'adresse et remerciements.

Combien nous étions tous heureux d'applaudir ces bons enfants qui ont rendu leurs rôles avec une si grande sûreté de mémoire et un naturel parfait! Ils nous ont dit qu'ils reviendront bientôt nous amuser de nouveau par d'autres comédies. A notre tour, nous leur disons: Venez au plus vite et ne nous faites pas attendre trop longtemps!

• • •

La construction d'une étable publique s'imposait depuis longtemps dans notre village. M. F. Bourget vient d'effectuer ce progrès. Dorénavant les chevaux de la campagne ne grelotteront plus de froid dehors, en attendant leur maître.

• • •

Nous saluons l'arrivée au milieu de nous de M. et Mme Nadeau et nous leur souhaitons de si bien se plaire à Dunrea qu'ils se décident à s'y établir.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur pour le mois de novembre à l'école Saint-Joachim:
Grade XI: Adèle Savard.
Grade X: Eliza Taillefer.
Grade IX: Lucien Beaudry.
Grade VIII: Marie-Louise Normandeau.
Grade VII: Philippe Dégagné.
Grade VI: Germaine Tétrault.
Grade V: Béatrice André.
Grade IV: Joseph Jolicoeur.
Grade III: Aurore Mondor.
Grade II: Denis Larivière.
Grade I: classe A: Georgianna Beaudry; classe B: Noélie Bolly.

SAINT-PIERRE

Le chroniqueur de Saint-Pierre est resté muet quelque temps, pour la raison que dans le calme plat, la matière à chronique manquait, et dans ce cas tous les Froissards du monde restent muets. Aujourd'hui nous avons quelques faits à enregistrer.

Tout d'abord: Le 25, jour de la Sainte-Catherine, les élèves pianistes du couvent ont donné un petit concert qui a fort intéressé les assistants, parents et amis des jeunes artistes. A part les morceaux de piano, nous avons pu applaudir divers intermèdes très réjouissants, tel: "C'est trop, c'est pas trop", qui pourrait s'appeler aussi "La vengeance d'une mauvaise sorcière". Aussi, pour ne citer que ces deux là, "Les noms canadiens". On y trouvait les noms qui rappelaient les vieux régiments de France venus sur les bords du Saint-Laurent pendant l'occupation française, et même d'autres beaucoup plus nouveaux, très nouveaux même, appartenant à des Français canadiens de date récente, mais déjà très canadiens.

• • •

Lundi dernier nous avons conduit à sa dernière demeure Mme Ovid Nault, autrefois Solange Desautels mariée il n'y a pas un an. Il y a une quinzaine de jours elle fut frappée d'hémiplégie et la langue étant affectée, elle resta sans pouvoir parler; elle s'affaiblit peu à peu et samedi matin elle expira. M. le Vicaire l'avait été voir vendredi; elle donnait encore quelques signes de connaissance.

• • •

Dimanche dernier, M. l'abbé Primeau, sur l'invitation de M. le Curé est venu nous parler de l'oeuvre de la Propagation de la Foi et de l'oeuvre de la Sainte-Enfance. M. Primeau est directeur diocésain de la Propagation de la foi. Il fut très intéressant le matin; la quête le prouva par la somme recueillie.

L'après-midi, c'était la fête de la Sainte-Enfance. M. Primeau parla de nouveau au milieu d'un concert de gazouillements des petits enfants qui remplissaient l'église aux trois-quarts. M. le Curé bénit les enfants. Pendant le salut qui suivit, l'orgue ne put couvrir la cacophonie produite par les voix des bébés qui, eux aussi, voulaient chanter la gloire de Dieu.

• • •

Mercredi dernier, M. Omer Chouinard conduisait à l'autel Mlle Rose-Anna-Marie Elemond. Le jeune couple est parti immédiatement visiter ses parents dans l'ouest du Manitoba.

SAINTE-AMELIE

Baptême

Le 20 novembre avait lieu le baptême du nouveau-né de Paul Ledoux et de Catherine Bishop, une fille. Elle reçut les noms de Marie-Marguerite-Hélène. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Napoléon Delorme.

Mariages

Le 3 décembre s'est déroulé la jolie cérémonie d'un beau mariage double. M. Adolphe Pinette, fils aîné d'Eugène Pinette et de Marianne-Clara Therrien, conduisait à l'autel Mlle Marie-Marguerite O'Neill, fille aînée de feu Henri O'Neill et de Winnifred Doyle. Les témoins furent MM. Conrad Therrien et Napoléon Landry.

M. Albert Labelle, fils d'Ovila Labelle et d'Emma Bellemare, de Sainte-Rose du Lac, de son côté, était uni dans les liens sacrés du mariage avec Albertine Pinette, en la présence des témoins, MM. Eugène Pinette, père de la mariée, et Ovila Labelle, père du marié.

Les noces se sont faites à la maison très paternelle de M. Eugène Pinette, l'un des premiers pionniers très courageux qui ont fondé Sainte-Amélie, et qui a su se multiplier.

Nous souhaitons santé, bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Deschambault à l'Union Canadienne

Une foule nombreuse se pressait dans les salles de l'Union, dimanche soir, pour assister à la conférence de M. l'abbé Antoine Deschambault sur la Pologne.

Le conférencier divise son travail en deux parties. La première est un aperçu historique qui s'étend du dixième siècle à la fin de la grande guerre. Il nous montre la Pologne secouant le joug des Germains et se constituant un empire en 1024. La Pologne, s'éloignant en cela des autres nations slaves, reçoit sa civilisation de l'Occident. A l'époque de l'invasion des Mongols, la Pologne se lève en masse pour refouler dans leur pays ces barbares. Elle sert de bouclier à l'Europe. Ses fils sont généreux, ils savent mourir pour une noble cause.

Au quinzième siècle, ce pays atteint son apogée. C'est une période de développement intellectuel intense. Les Polonais vont étudier à Rome, à Florence, à Paris. La langue nationale s'embellit et se précise.

Toutefois la désunion gagne le peuple. Le pays est divisé, et tout autour les ennemis se fortifient et s'apprêtent à fondre sur cette contrée que les luttes intestines affaiblissent.

Le déclin commence avec l'introduction d'une nouvelle forme de gouvernement. En 1569 on établit une diète, ou espèce de tiers-état, formé des représentants de la noblesse et de la bourgeoisie, qui gouverne de concert avec le roi. En 1599, la Pologne se donne un souverain étranger, Sigismond, prince de Suède. L'avènement de celui-ci, dont le fils veut conquérir la couronne de Suède, entraînera la Pologne dans des conflits désastreux.

La Russie se jette sur le pays, les Polonais résistent. De toutes parts on s'organise; c'est une attaque sur tous les points. Catherine de Russie, pour protéger les Etats avoisinants de l'anarchie qui déchirait la nation qui était fomentée et entretenue par l'étranger, s'approprie les deux cinquièmes du territoire. La Prusse et l'Autriche ont chacune leur part du butin. Ce premier partage fut suivi d'une période de grande activité. La Russie déclare la guerre à la Pologne héroïque qui résiste; ses enfants tombent par milliers; la Russie triomphe. C'est le morcellement, c'est la disparition de la Pologne de la carte de l'Europe.

La Russie et la Prusse inaugurent alors une ère de persécution. La venue de Napoléon est cause d'une trêve. Les Polonais, croyant y trouver leur salut et gagner leur affranchissement de la tutelle de l'étranger, s'allient à Napoléon.

En 1807, au traité de Tilsit, on reconstitue une partie de la Pologne ancienne sous le nom de Duché de Varsovie. Dans ce petit royaume les Polonais travaillent, se fortifient. Mais la chute de Napoléon entraîne avec elle la disparition de ce duché. La Russie reprend Varsovie.

De 1815 à 1830, c'est l'époque de la persécution ouverte de la part de la Prusse. On sécularise les biens religieux, on impose le code germanique, on s'attaque à la langue polonaise. On met la main sur l'école primaire. Les Polonais résistent à l'oppresseur. Les enfants mêmes égalent leurs pères en courage.

De 1830 à 1840, la Pologne est ravagée par la Russie: spoliations, emprisonnements, exils. On oblige le peuple à l'apostasie. Toute résistance entraîne des châtiments terribles.

A la guerre de Crimée, les Polonais sont conscrits. C'est le signal d'une insurrection générale. C'est un prétexte pour la persécution et la Russie en profite.

Napoléon III essaie d'améliorer le sort de la Pologne. La Russie ne tient nullement compte des représentations.

La défaite de la France en 1870 enlève à la Pologne tout espoir de relèvement avec l'aide de la France. La France s'occupe à réparer ses blessures. Tous ses efforts sont concentrés à l'intérieur.

La Pologne organise sa résistance. Elle multiplie les écoles, les bibliothèques, pour conserver la langue et faire disparaître l'ignorance.

En 1914, 1,500,000 Polonais sont mobilisés. Les persécuteurs menacés promettent des adoucissements, mais c'est vague, rien de précis.

En 1918, la Pologne est rétablie; cette grande nation effacée de la carte d'Europe pendant un siècle demi reparaît.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. l'abbé Deschambault, d'un style alerte, pétillant, imagé, communique à ses auditeurs ses impressions de séjour en Pologne. Il fait un tableau très vivant des gens, des moeurs, des coutumes. Il nous fait visiter les endroits intéressants. En terminant, il fait des rapprochements très justes entre la race polonaise et la nationalité canadienne-française. Il exhorte à l'union, à la fierté, à la résistance à l'anglicisation.

M. Malack, jeune Polonais, élève du Collège de Saint-Boniface, remercie en termes choisis et émus le conférencier.

En sus de la conférence, il y eut du cinéma: "Le Czar au front" et "Chasse aux loups en Russie". De plus, un très joli programme musical: Solo de violon par M. Marchand; duo de chant par Mlle Marie Benoit et M. A. Ferland; solo de piano par Mlle Gagnon.

Le Choeur Ukranien à Saint-Boniface

Le Choeur Ukranien de Winnipeg, qui chantera les 25, 26 et 27 au théâtre Walker, viendra à Saint-Boniface, le 11 janvier, donner un concert dans la salle du Collège.

Assemblée de la Chambre de Commerce

Les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface se sont réunis mercredi dernier à l'hôtel de ville pour étudier en commun la grande question de la vente des limites à bois à la Cie J.-D. McArthur.

M. l'échevin McFadyen a été le principal orateur de la soirée. Il a fait un exposé clair et précis de la situation, soulignant la faiblesse des arguments de l'opposition et démontrant avec conviction que l'érection de ce moulin à Saint-Boniface ne serait pas seulement un bien pour notre ville, mais pour la province tout entière. On clame de toutes parts qu'il nous faut des industries et au moment où l'on est sur le point d'en avoir une d'une vaste importance, les gouvernants et les hommes d'affaires se liguent pour en empêcher ou du moins en retarder l'établissement.

Il fut adopté à l'unanimité que des dépêches rédigées par un comité seraient immédiatement envoyées à Ottawa et qu'une délégation se rendrait auprès du ministère de la province afin d'y faire les représentations jugées nécessaires pour hâter la solution de ce problème à l'étude depuis de longues semaines.

La délégation fut reçue le lendemain au parlement. En l'absence du premier ministre, les membres du ministère présents promirent de transmettre à celui-ci les observations faites au cours de la réunion.

Nous devons féliciter chaudement nos hommes d'affaires et nos échevins qui se préoccupent de cette question et redoublent d'ardeur pour obtenir cette industrie qui sera, nous n'en doutons pas, le commencement d'un développement industriel intense.

Beau contrat pour une maison de Saint-Boniface

La "Western Stone Co. Ltd.", de Saint-Boniface, dont M. Joseph Bourgeault est le président, vient d'obtenir d'une compagnie de Montréal un contrat s'élevant à $150,000. On sait déjà que le printemps dernier, la même firme se voyait octroyer un contrat de $50,000 pour fournir la pierre devant être employée à la décoration de l'intérieur de l'église Saint-Roch de Québec.

M. Bourgeault a fait plusieurs voyages dans l'Est, et c'est à la suite de démarches suivies qu'il a obtenu les succès qu'il nous fait plaisir de signaler. Cette entreprise, dit-on, procurera du travail à une centaine d'hommes. C'est une véritable aubaine à cette époque de l'année où tous les travaux de ce genre sont cessés.

Nos félicitations à M. Bourgeault.

Les soumissionnaires étaient nombreux et il a réussi à faire adopter pour l'immeuble Drummond la pierre des carrières de Tyndall.

Arbre de Noël à l'Hospice Taché

Encore quelques jours et les cloches sonneront Noël. Grands et petits, riches et pauvres, tous nous attendons cette grande fête avec le coeur plein d'espérance, car Noël c'est le jour de la joie par toute la terre. Mais c'est surtout pour les enfants que Noël a du charme.

Nous nous imaginons déjà la joie de nos petits recevant les dons d'usage; mais la vue de leur bonheur ne doit pas éclipser la pensée des orphelins et des orphelines qui n'ont pas de parents pour les gâter.

En préparant les jouets de nos enfants, réservons la part des malheureux, et l'occasion est là pour aider notre bonne volonté. Les RR. SS. Grises préparent un arbre de Noël et comptent sur la générosité du public pour en faire un succès. Ainsi, quels que soient nos moyens, donnons quelque chose pour cet arbre. Et de plus, allons constater la joie et la reconnaissance des petites orphelines qui donneront, le 28 de ce mois, une jolie séance à cette occasion.

Nous donnerons dans le prochain numéro de ce journal le programme de cette soirée, ainsi que le prix des billets.

G.

Assemblée de la Saint-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, les membres du comité exécutif de notre société nationale et des représentants de diverses associations locales s'assemblaient à l'hôtel de ville. Le but de l'assemblée était l'érection d'une salle publique sous le nom de Monument La Vérendrye. Des plans soumis avec le coût approximatif provoquèrent une chaude discussion. Tous furent d'accord sur la nécessité d'un immeuble de ce genre, mais quant au coût et aux moyens de prélever les fonds requis, les opinions varièrent et aucune décision ne fut prise. La question reste à l'étude.

A une assemblée subséquente, le comité exécutif soumettra des données plus précises quant aux plans et devis, au coût et au mode à suivre pour s'assurer l'appui moral et le concours pécuniaire de la population canadienne française.

L'érection d'un immeuble sous le vocable de La Vérendrye est un projet très louable, qui mérite d'être étudié soigneusement et d'être mené à bonne fin, s'il est possible. Il sera possible si tous y apportent leur appoint. Donc en avant, et ayons un monument national!

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

Les demoiselles de la Ligue organisent une partie de cartes qui aura lieu le 14 décembre, dans la nouvelle salle du Collège, à 8 h. 15. Cette partie de cartes a pour but d'habiller et de chausser les enfants de la paroisse afin de leur permettre d'aller à l'école.

Espérons que les paroissiens se feront un devoir de faire leur part en donnant la minime somme de 35 sous. La partie de cartes sera suivie d'un goûter et d'un joli programme musical. Nous aurons le plaisir d'entendre Mlle Yvonne Thibault, soprano, et Mlle Emma Bouchard, pianiste.

Vous êtes donc cordialement invités à venir à cette soirée tout en faisant un bon acte de charité.

A l'Union Canadienne

Les représentations cinématographiques interrompues pendant deux semaines seront reprises le 21. On nous promet un programme très intéressant et il est à espérer qu'il y aura foule pour encourager cette initiative de l'Union.

Condoléances

Le secrétaire de l'Association d'Education a adressé la lettre suivante à M. Hormisdas Béliveau, son ancien président:

Cher Monsieur,

A l'occasion du deuil récent qui vous atteint si soudainement dans la perte douloureuse de votre chère épouse, permettez au comité exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba de vous offrir, à vous et à votre famille, le profond témoignage de ses vives sympathies. A cette marque de sincère estime, nous joindrons aux vôtres une fervente prière pour le repos de l'âme de la chère disparue.

Sincèrement vôtre,

J.-H. DAIGNAULT.

La patinoire de la rue Aulneau

Le Comité de Récréation de Saint-Boniface annonce au public que la patinoire de la rue Aulneau, agrandie et améliorée, a ouvert ses portes le samedi 29 novembre, à 7 h. du soir.

L'entretien de la glace et la tenue de la salle et du magasin sont confiés cet hiver, à M. V. Thiénot, qui fera son possible pour satisfaire les patineurs et les visiteurs.

Bienvenue à tous. Point de direction: la boule lumineuse.

PETITES NOTES

Des cambrioleurs ont pénétré, lundi matin, dans le magasin de M. Adolphe Huot, marchand-tailleur, 164, avenue Provencher, et ont enlevé pour $1,800 de marchandises. La police est à la recherche des voleurs.

• • •

La maison bien connue H.-G. Middleton, forcée de se trouver un nouveau local par cause de vente de l'immeuble dans lequel elle se trouve, offre de magnifiques occasions dans la chaussure. Voyez son annonce en dernière page.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres 3 h. p.m. Messes sur semaine 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

CADEAUX DE NOEL

Noël approche. Vous devez comme de coutume offrir des cadeaux à vos parents, amis et connaissances.

Le cadeau utile est le seul approprié en ces temps de chomage et de vie chère; en joignant l'utile à l'agréable, vous avez la certitude de plaire. C'est le cadeau qu'on n'oublie pas.

Les applications de l'électricité vous offrant un choix des plus variés, il est de votre avantage de voir

FONTAINE & BOULANGER
185, ave. Provencher Téléphone N 1425

DEUX CHAMBRES A LOUER pour jeunes filles seulement. Maison moderne, eau chaude pour bain, hiver et été, téléphone, près des tramways, dans le plus beau quartier de Saint-Boniface. S'adresser à 297, Victoria. Tél. [illegible]

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

A LOUER—Magasin de fer, peinture, etc., autrefois chez Allaire et Bleau, de Saint-Boniface, fondé il y a vingt-cinq ans. Louerait à un Canadien français de préférence. Prix raisonnable. Possession au premier janvier 1925. S'adresser à J.-H. [illegible], 329, ave. William, Winnipeg. Tél. N [illegible]. 27

N'OUBLIEZ PAS—A. Poirier, gérant du coin du petit bloc Provencher, échangera ou achètera les produits de la ferme: volailles, oeufs, beurre, pour tabac, fromage des Trappistes, miel, huile d'olive France et Italie. Téléphone N 2009. 26p

CADEAUX DE NOEL

Avez-vous l'intention d'offrir fer à repasser, gril à pain, radiateur portatif, fer à friser, vibrateur masseur, lampe de table ou de poche, un percolateur ou pour les plus fortunés un aspirateur de poussières, une machine à laver, un appareil de radio ou un poêle de cuisine?

Voyez:
FONTAINE & BOULANGER
185, ave. Provencher Téléphone N 1423

Mme VEUVE J. CHEVRION, garde-malade non diplômée (maternité), soins du ménage au besoin. Satisfaction garantie. 423, rue Langevin, Saint-Boniface. Tél. N 2342. 27p

JEUNE HOMME d'expérience dans le métier de barbier désire position à St-Boniface ou dans une place française. Pour informations, s'adresser à Boîte 3, la "Liberté". 27

A LOUER — Maison en brique, trois étages, 12 chambres, moderne, 202, rue Notre-Dame. S'adresser à J.-A. Marion, rue Dumoulin, St-Boniface. 28p

ENVOYEZ $2.00 et enveloppe timbrée, vous recevrez une recette pour faire excellent vin, de goût exquis, au coût de deux à trois sous la bouteille. Bon pour estomac et rognons. Son usage continu diminue goût pour liqueurs excitantes. Adresse: M. D., Saint-Louis, Sask. 28p

CADEAUX DE NOEL

Appareils RADIOLA III. Prix normal $45.00. Spécial $41.75.

Appareils RADIOLA IIIA. Prix normal $80.00. Spécial $75.00.

Nous sommes en outre à la disposition de nos clients pour leur expliquer le montage et fonctionnement de tout appareil sortant de notre maison.

FONTAINE & BOULANGER
185, ave. Provencher Téléphone N 1423

ON DEMANDE ménagère pour presbytère de campagne. Spécifier âge, expérience, salaire. S'adresser à Boîte 2, la "Liberté". 27p

A LOUER — Suites dans le bloc Provencher, Saint-Boniface. S'adresser à Tél. N 1403. 28

Maison Franco-Belge
689, ave. Taché Saint-Boniface
(Dans l'hôtel Québec)
LEON DEPREST
Marchand et tailleur diplômé
Réparations, pressage et nettoyage
Satisfaction assurée

La salle à manger du Café
OLYMPIA
est l'endroit de la ville où sont servis les meilleurs repas à des prix modérés.
JOS. BADALI, Gérant
314-316, rue Donald, Winnipeg
Téléphone A 1961

POURQUOI TRAVERSER LE PONT?
Ondulations "Marcel"
par expert, faites ici vos rendez-vous seulement
Salon privé pour dames
ALBERT VANDAELE
137, ave. Provencher Saint-Boniface
Téléphone N 6697

VENTE DE FOURRURE

Jolis manteaux en chat sauvage pour dames
Doublure en soie brochée française.
Prix régulier $300. En vente pour
$195.00

Manteaux en mouton de Perse
Valeur de $300. En vente pour
$250.00

Manteaux en "Electric Seal" française de première qualité
Prix régulier $200. En vente pour
$135.00

Nous faisons tout travail de remodelage et toute réparation

Chas. Lanthier & Co.
293, RUE MARKET, WINNIPEG
Bureau: A 7663 Résidence: N 2886
(Autrefois coin Portage et Main)

ON DEMANDE
40 Canadiens français
A 50 SOUS DE L'HEURE

Nous donnerons cinquante sous de l'heure à ceux qui entreront les premiers dans nos classes d'autos tracteurs, électricité, ignition, accumulateur et mécanique. Nous avons aussi besoin d'hommes pour apprendre le métier de barbier. Nous offrons les mêmes avantages à ceux qui veulent apprendre les métiers de maçon et de plâtrier. Venez ou écrivez aujourd'hui et demandez notre catalogue gratuit

Hemphill Trade Schools Limited
580, RUE MAIN WINNIPEG, MAN.

ADOLPHE HUOT
[illegible], avenue Provencher, Saint-Boniface
Téléphone N [illegible]
MARCHAND TAILLEUR
Magnifiques pardessus et complets
semi fini
$23.00 à $48.00

A VENDRE

Miel pur, mis en chaudières de 10 livres. $9.50 la caisse de 60 livres. — Veaux Holsteins enregistrés et veaux Holsteins croisés issus de bonnes vaches laitières. S'adresser à la
Maison Saint-Joseph,
Otterburne, Man.

MAGASIN

Situé 487, rue des Meurons,
à louer, $25.00 par mois

S'adresser à
The Winnipeg Trustee of Canada
322, rue Main, Winnipeg

Union Workers' Bakery

Avez-vous essayé notre pain? Essayez-le. Nous avons différentes variétés de pain, toujours frais. Notre boulangerie est la propriété d'ouvriers catholiques de Winnipeg et vous devriez l'encourager. Donnez-nous un essai.

Tél. J 3770
Ukrainian Workers' Union Bakery
626, avenue Stella, Winnipeg

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

CONCERT GRANJANY
16 Déc. NATIONAL ASSEMBLY HALL PORTAGE et YOUNG

En cas de doute, on peut toujours donner des écharpes

Nous en avons un grand choix de jolies à votre disposition

ELLES sont chic, gaies, attrayantes. Est-ce que toutes les femmes n'aiment pas porter une écharpe? Elles sont faciles à choisir, nous avons exactement ce qu'il faut pour chaque genre de costume et un grand choix de couleurs.

Echarpes en crêpe georgette, $1.00
Bleus vifs, roses vifs, mauves délicats et jaunes brillants — une bonne douzaine de nuances dans ces jolis georgettes. Finies avec bouts ourlés à jour. Chacune a une verge et demi de longueur.

Echarpes tricotées—Nouveauté, $2.75
Effet "Drop Stitch". Couleurs unies ou jolies rayures horizontales en couleurs qui s'harmonisent bien. Finies avec bouts à frange et tricot de fibre de soie de bonne qualité.

Echarpes en crêpe de Chine, $3.00
Longueur gracieuse et largeur généreuse, tricot effet crêpe de belle apparence. Couleurs bon teint et rayures au choix.

Echarpes tricot crêpe, $3.75
Les plus belles écharpes en fibre de soie, tricot à large effet "drop stitch". Nuances à la mode. Particulièrement longues, avec frange de noeuds faits à la main.

Echarpes "Drop Stitch", $4.75
En crêpe de Chine tout soie, souple, couleurs favorites, avec cartouches en relief, jolie broderie à jour.

Echarpes en dentelle espagnole, $2.00
Genre voile, aussi jolies qu'on peut l'imaginer, choix de jolies nuances, finies avec bouts à dessins.

Echarpes en dentelle espagnole, $2.75
Magnifiques couleurs et très à la mode. Particulièrement chic pour porter en soirée. Très longues et très larges, avec bouts en frange.
Section des collets, rez-de-chaussée, centre

Pantoufles de boudoir confortables
Joli cadeau de Noël

LES plus jolies pantoufles "Pullman", pliées et renfermées dans de jolies boîtes d'étrennes, couleurs élégantes, en chevreau ou en satin ouaté pour aller avec les nouveaux négligés. Pantoufles en feutre confortables et chaudes.

Pantoufles en chevreau avec semelles en cuir chrome, pliables, chaudement doublées, talons bas en caoutchouc, finies avec pompons. Noires, brunes, lavendre, roses ou bleues au choix. Pointures $2\frac{1}{2}$ à 7. Prix, $2.00.

Pantoufles de Paris en étoffe brochée ou en suède à dessins, pliées dans de jolies boîtes d'apparence orientale. $2.00 à $4.00.

Pantoufles en suède russe, unies, en boîtes, $2.00.

Pantoufles en feutre, chaudes, semelles en cuir chrome, souples, ruban et pompons. Bleues, pourpres et roses au choix. Pointures $2\frac{1}{2}$ à 7. $1.75.

Jolies pantoufles de satin ouaté avec talons bas recouverts de satin, forme gracieuse avec pompon. Couleur bleu paon ou rose. $3.00.

Section chaussures de dames, 2me étage, Hargrave

Robes de chambres pour hommes
Cadeaux qui satisfont le coeur d'un homme

ROBES pour l'homme qui aime le vrai confort le soir à la maison. Robes chaudes et robes en soie légère pour la maison et pour le voyage.

Robes pratiques en molleton, nombreuses couleurs, boutonnées au cou et avec cordon à la taille. Grandeurs: petites, moyennes et grandes. $7.75.

Robes de laine d'Angleterre, couleurs unies, fâon ou gris, col châle, deux boutons, cordon à la taille. $12.00.

Robes de laine d'Angleterre, couleurs unies ou rayées, avec col châle, boutons en avant, cordon à la taille. $15.00.

Robes de laine d'Angleterre, carreautés à l'envers, fâon ou gris, d'autres en dessins à carreaux. $18.00.

Robes tout laine, couleur chameau, à $20.00.

Robes poil de chameau et laine, à $25.00.

Robes de soie légères, tenant peu de place une fois pliées, pour voyage. $15.00.

Robes tout laine, couleur chameau, pour garçons; importées d'Angleterre. $7.50.

Robes poil de chameau et laine, pour garçons. Couleur naturelle. $8.50.

Section d'habillements d'hommes, Rez-de-chaussée, Portage

Pendant octobre, novembre et décembre, ouvert de 8 h. 30 à 5 h. tous les jours, y compris le samedi

THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG CANADA

Pendant octobre, novembre et décembre, ouvert de 8 h. 30 à 5 h. tous les jours, y compris le samedi

---

JOUETS
Le plus grand assortiment de jouets aux prix les plus modérés — 5 sous à $3.00.

CADEAUX

JOUETS
Le plus grand assortiment de jouets au xprix les plus modérés — 5 sous à $3.00.

On peut se procurer des cadeaux de toute description à

La Maison Blanche

Magasin à rayons — Le magasin qui satisfait
Téléphone N 1183 — 131 et $131\frac{1}{2}$, avenue Provencher

Nous avons un stock complet de tout ce que vous désirez et nous sommes prêts pour tous vos achats des vacances de Noël. Nos prix sont, comme d'habitude, les plus bas possible.

VENEZ! OU VOUS POUVEZ ECONOMISER VENEZ!

Pour Messieurs
Beaux complets en serge bleue tout laine. Style pour jeunes gens et style "Standard". Régulier jusqu'à $45.00. Spécial pour les fêtes **$24.95**

Pardessus d'hommes
Pardessus en pure laine "Irish Freeze" épaisse, les dernières nuances, avec ceinture longue. Ces pardessus se vendent régulièrement jusqu'à $45.00. Spécial pour les fêtes **$23.50**

Chemises d'hommes
Belles chemises négligées de tout genre qui plairont à tous. Nos prix spéciaux pour les fêtes sont de
.98 à $3.95

Foulards en soie et laine pour hommes
Les dernières nuances, exactement ce qu'il faut pour un cadeau. Régulier jusqu'à $3.00. Spécial pour les fêtes **$1.95**

Cravates d'hommes
Cravates en soie et en soie tricotée qui ont été achetées spécialement pour les Fêtes, tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de couleurs. Nos prix spéciaux pour les Fêtes sont
.50 à $1.50

Montres
Un cadeau utile pour tout homme ou garçon. Régulier $2.75. Spécial pour les Fêtes **$1.75**

Pour Dames
Jolis bas de soie noirs, bruns, faon, gris et sable. Rég. jusqu'à $1.25. Spécial pour les Fêtes ...... **.69**

Bas en pure laine
Couleur bruyère. Régulier jusqu'à $1.75. Spécial pour les Fêtes .... **.98**

Cache-corset en soie
Régulier jusqu'à $1.75. Spécial pour les Fêtes **.95**

Foulards en soie pour dames
Les plus belles nuances. Rég. jusqu'à $2.95. Spécial pour les Fêtes **$1.95**

Souliers et bottines pour messieurs
Le plus bel assortiment de souliers hauts et souliers Oxford que vous trouvez partout. Nos prix spéciaux pour les Fêtes sont de
$3.95 à $6.95

Pantoufles pour hommes
Jolies pantoufles de boudoir en chevreau, avec talons en caoutchouc. Rég. jusqu'à $2.00. Spécial pour les Fêtes **$1.49**

Pour dames
Nous avons le plus beau et le plus grand choix de souliers de toilette, à courroies, en cuir verni et en chevreau, talons moyens, bas et hauts. Notre prix spécial pour les Fêtes
$2.45 à $4.95

Pantoufles-boudoir en chevreau pour dames
Noires et brunes, avec ou sans talon en caoutchouc. Régulier $1.50. Spécial pour les Fêtes .... **.98**

Pour Enfants
Souliers d'enfants, Dongola et acier oxydé. Régulier jusqu'à $1.75. Spécial pour les Fêtes .... **.98**

EPIÇERIE

Sucre blanc—Sac de 10 liv. .... $ .88
Noix écalées—La livre .... $ .58
Amandes écalées—La livre ... $ .55
Pelures de fruits mélangées — La livre .... $ .35
Cornstarch—Le paquet .... $ .11
Poudres à gelée "Nujel" — La boîte .... $ .09
Confitures pures, marque K. C.—En seau de 4 livres. Régulier $1.00. pour .... $ .79
Café moulu—La livre .... $ .40
Cacao Fry—En boîtes d'une demi-livre .... $ .27
Raisin sans pépins—En paquet de 4 livres. Spécial .... $ .53
Extraits purs de toutes les essences .... $ .22

VENEZ VISITER MIDDLETON

Vente de fermeture de $40,000.00

L'édifice que nous occupons doit être vendu, et pour écouler notre stock, nous vous offrons une vente considérable de chaussures, gants, mitaines, mocassins, claques, bas, etc. De réelles occasions qui vous sont offertes maintenant.

POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN

Souliers, Feutres, Claques pour hommes
Caoutchouc épais
$2.50

Oxfords en veau brun pour hommes
Ce qu'il y a de plus nouveau. Marque "Goodyear". Semelles en cuir, talons de caoutchouc. Pointures 6 à 10.
$3.25

SPECIAL
Souliers en veau brun et noir pour dames. Une vraie occasion. Toutes les pointures.
$1.95

Vente Spéciale MOCASSINS
Couture cirée bien faite
Venez les voir



Mocassins hauts pour hommes, couture cirée, en daim, "Vack" **$2.35**
Mocassins hauts pour hommes, "Horse Hide" .. **$2.25**
Mocassins en daim pour garçons, couture cirée. Pointures 1 à 5 .... **$1.50**
Mocassins unis ou fantaisie pour fillettes et enfants **$1.25**

Souliers habillés pour dames et Oxfords
Bruns et noirs, en chevreau ou en veau et cuir verni.. **$2.50, $2.75, $3.00**

FEUTRES DE QUALITE K & B
Bottines en feutre pour hommes, semelles en feutre . .$2.95
Bottines en feutre pour hommes, semelles en cuir. Pointures 6 à 11 .... $2.85
Bottines en feutre et cuir pour hommes, semelles en feutre $3.65
Bottines en feutre pour dames, semelles en feutre. . . $2.50
Bottines en feutre pour garçons, semelles en feutre épais. Pointures 1 à 5 .... $2.50
Bottines en feutre pour enfants, semelles en feutre épais. Pointures 11 à 13 .... $2.15
Bottines en feutre brun pour enfants, bout en cuir. . .$1.90

VENTE SPECIALE DE MITAINES
Mitaines chaudes, bien doublées, pour hommes, tricotées, poignets "Cow Hide", bordure roulée. . . **.85**
Mitaines "Horse Hide", larges, confortables, bordure roulée **$1.00**

Vernis à chaussures .... $ .10
Chaussettes en laine grise .... $ .25
Lacets en cuir, 4 paires pour .... $ .25
Bottines de hockey pour hommes $3.95

SUR LA VIEILLE PLACE DU MARCHE

En arrière de l'hôtel de ville

H. G. MIDDLETON CO.
154 RUE PRINCESS

Prenez les tramways Elmwood ou Park Line qui vous débarquent à la porte.